



Rapport annuel 2007

AFRIQUE

Mépriser les journalistes et les traités que l'on a signés, telle a été la constante de nombreux Etats africains en 2006. La gouvernance par le mépris et la répression est, notamment depuis 2001, une habitude des autorités de l'Erythrée, qui maintiennent au moins 17 journalistes au secret, dans l'une des prisons épouvantables qui parsèment le pays. Après que des informations crédibles eurent fait état de la mort probable de trois d'entre eux, la réaction des autorités de l'un des pays les plus fermés du monde a été laconique : "Pas de commentaires". Nombreux sont ceux qui, parmi les derniers journalistes à n'avoir pas été arrêtés, ont tenté de fuir un pays pour lequel certains avaient combattu pendant la guerre d'indépendance et qui les traite aujourd'hui en ennemis. Dans l'Éthiopie voisine, une vingtaine de directeurs de journaux et leurs rédacteurs en chef sont toujours incarcérés et poursuivis pour "haute trahison", après avoir soutenu la contestation des résultats des élections de mai 2005 aux côtés de l'opposition. Ni le tollé international ni les protestations de ses alliés occidentaux n'ont fait fléchir le gouvernement du Premier ministre Meles Zenawi, qui a multiplié les déclarations dédaigneuses à l'égard des prisonniers. Parmi ces derniers, une femme enceinte a donné naissance à son petit garçon à l'infirmerie de la prison. En Somalie, les journalistes ont été les témoins gênants d'une guerre faite de désinformation et de mensonges. Ils ont été arrêtés, battus ou assassinés sans hésitation. Les tribunaux islamiques et le gouvernement de transition se sont targués de respecter la liberté de la presse, tout en infligeant aux médias un traitement particulièrement brutal, avec un dédain que rien n'a ébranlé.

Même au Kenya, la grande démocratie d'Afrique de l'Est, un journal a été la cible du mépris d'un gouvernement aux abois, en subissant une spectaculaire descente de police et les déclarations hostiles de plusieurs officiels. En Ouganda, au début de l'année, la lutte pour son maintien au pouvoir a motivé le gouvernement de Yoweri Museveni à maintenir un strict contrôle de l'information pendant la période électorale, allant jusqu'à expulser un correspondant étranger qui ne pouvait, bien entendu, être autre chose qu'un "danger pour l'Etat". Le mépris pour l'information a également poussé le gouvernement du Soudan à accuser, par deux fois, des journalistes étrangers enquêtant sur les massacres du Darfour d'être des espions. Otages pendant quelques semaines d'un Etat mis sous pression par la communauté internationale, ils n'ont été libérés qu'après d'âpres négociations politiques, prouvant l'inanité des premières accusations. Enfin, le Zimbabwe est toujours l'un des pays où la profession de journaliste est extrêmement pénible. Car, non content d'exiger que tous les professionnels soient enregistrés, fichés et surveillés par une commission orwellienne, le gouvernement zimbabwéen cherche par tous les moyens à faire taire les médias qui ne chantent pas ses louanges.

La liberté de la presse est parfois, comme au Tchad, un acquis que le gouvernement n'a pas hésité à remettre en cause, lorsqu'il a estimé que la sécurité nationale était en jeu. Devant faire face à des mouvements rebelles peu enclins à la transparence, les patrons de presse tchadiens sont également contraints, en vertu de l'état d'urgence, à faire paraître des journaux barrés des bandeaux noirs que le bureau de censure leur impose, selon le bon plaisir de quelques fonctionnaires obéissants.

Le mépris se manifeste parfois par le peu de cas que les tenants du pouvoir politique ou financier font de la presse. Ainsi, la période électorale a été difficile pour la presse de la République démocratique du Congo, déjà régulièrement frappée dans le passé par une législation aberrante, appliquée avec zèle par une police et une justice gangrenées par la corruption. Certains journalistes de Kinshasa ne sont pas exempts de reproches, toutefois, en se pliant servilement aux ordres de quelques généreux donateurs soucieux de salir leurs adversaires ou en se transformant en petits soldats des ténors de la politique. Manipulable ou vulnérable, le reporter est une proie facile pour des hommes politiques avides de pouvoir. Cette triste évidence a été, en 2006 encore, la règle au Nigeria, où la police, les services de renseignements ou, d'une manière générale, tous ceux qui portent un uniforme ont pris un malin plaisir à s'en prendre physiquement aux journalistes qui ne leur agréaient pas.

UNE IMPUNITÉ PERSISTANTE

A l'ouest du continent, pour la douzième année consécutive, le président de la minuscule Gambie, Yahya Jammeh, a continué de traiter les journalistes avec une condescendance agressive. Ses tout-puissants services de renseignements ont arrêté et maltraité au moins dix journalistes, fermé *manu militari* deux journaux et menacé tous ceux qui ont, de près ou de loin, embarrassé leur chef absolu, le président de la République. Il s'agit simplement d'humiliations supplémentaires pour la presse gambienne, qui doit vivre et travailler avec le souvenir de l'assassinat resté impuni de son doyen, Deyda Hydara, tué en 2004 dans des circonstances

troubles. Au Burkina Faso, cela fait huit ans que les journalistes portent le deuil de Norbert Zongo, assassiné avec trois de ses compagnons en 1998. Alors que de nombreux éléments accusent la garde présidentielle et le frère du chef de l'Etat, François Compaoré, la justice burkinabé, manifestement très influençable, a osé rendre un non-lieu en faveur du principal suspect, en plein été, presque en catimini, gravant dans le marbre l'indifférence des autorités pour la soif de justice de la famille du journaliste. En Côte d'Ivoire, les professionnels des médias qui ont choisi de ne pas faire allégeance à l'un des belligérants ont été les cibles privilégiées de ceux-ci. En janvier, pour la deuxième fois en deux ans, les "Jeunes patriotes" ont ainsi opéré un hold-up des médias publics, afin de soutenir et d'organiser leurs émeutes dans les rues d'Abidjan. Pour avoir tenté de faire de la radiotélévision publique un exemple de service public, le journaliste Kebe Yacouba a été couvert d'injures et de menaces, avant d'être brutalement limogé par le président Laurent Gbagbo. La famille du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer, kidnappé à Abidjan en 2004 et disparu depuis, doit composer avec ce climat particulièrement peu propice à l'avancée de l'enquête de la justice française, mettant en cause le premier cercle de la présidence.

Les gouvernements qui maintiennent sciemment, dans leur législation, des peines de prison pour les délits de presse, peuvent manifester à loisir leur dédain pour les professionnels de l'information. Le prétexte facile de la "responsabilité" des médias, s'il est quelquefois utilisé à bon escient, a envoyé plus d'un journaliste en cellule, pour peu qu'il ait mis en cause l'intégrité des puissants. L'exemple le plus frappant de cette lutte disproportionnée entre un journal et un gouvernement est survenu cette année au Niger, lorsque le directeur et le rédacteur en chef d'un journal d'opposition ont passé plus de quatre mois en prison pour avoir critiqué la politique du Premier ministre. Quand des gouvernements, secondés par la police, la justice et l'administration pénitentiaire, s'en prennent à des journalistes, la lutte est inégale. Au Burundi, en 2006, le chef du parti présidentiel, Hussein Radjabu, un personnage puissant et controversé, n'a pas caché sa détestation des radios privées, coupables à ses yeux de critiquer ses abus et les manipulations dont il a été l'instigateur. Plusieurs journalistes ont choisi de quitter le pays pour se mettre à l'abri. Quatre professionnels des médias, en revanche, n'ont pas eu le temps de se rendre compte que, de l'hostilité verbale, les autorités allaient passer aux actes. Ils ont par conséquent passé plusieurs mois en prison, avant d'être acquittés.

La plupart de ces pays sont pourtant signataires d'une multitude de traités garantissant les libertés civiles et politiques. Quasiment tous assoient leur pouvoir sur des Constitutions protégeant la liberté d'expression. Mais, comme en Guinée équatoriale ou dans le royaume du Swaziland, où le chef de l'Etat est considéré comme un demi-dieu, ces engagements n'ont que peu de valeur pour les gouvernements, qui manifestement méprisent non seulement les journalistes, mais également leur propre parole.

QUELQUES PROMESSES TENUES

Pour toutes ces raisons, Reporters sans frontières ne peut que se satisfaire de voir qu'un gouvernement africain a tenu ses promesses. La junte militaire au pouvoir depuis 2005 en Mauritanie s'était engagée à garantir la liberté de la presse, à réformer sa législation, à respecter l'équilibre entre les forces politiques en période électorale, à libérer la presse publique d'une trop forte emprise de l'exécutif et à traiter la presse indépendante en partenaire du développement. Elle l'a fait en 2006.

Il ne faudrait pas croire que le continent africain est un assemblage de tyrannies ou de démocraties approximatives. Dans la zone d'influence de l'Afrique du Sud, notamment, la Namibie ou le Botswana garantissent une liberté de la presse satisfaisante, pleine de lacunes mais relativement comparable à celle qui prévaut dans les démocraties occidentales. Il en va de même dans les îles ou les archipels africains, comme Maurice, São Tomé et Príncipe ou le Cap-Vert, qui semblent des havres de liberté au large d'un continent tourmenté. Les Comores sortent également, peu à peu, des années de plomb. C'est également le cas au Mozambique où, fait suffisamment rare en Afrique pour être souligné, les assassins du journaliste Carlos Cardoso, tué en 2000 alors qu'il enquêtait sur un scandale financier de grande envergure, ont été lourdement condamnés.

La meilleure arme pour lutter contre le mépris, c'est la patience. En Afrique, les gouvernements qui méprisent les journalistes, ou qui n'accordent aucune valeur aux engagements qu'ils ont pris, vivent sur la défensive. Leur pouvoir finit par s'effriter. Les soutiens se font plus rares. Les coups sont de plus en plus douloureux. Tôt ou tard, il faut trouver une solution. Les dictatures finissent par tomber, les journalistes par sortir de prison. Pour laisser respirer un pays qui étouffe, il faut alors, d'urgence, rendre sa liberté à la presse.

Léonard Vincent
Responsable du bureau Afrique

BÉNIN

Superficie : 112 620 km².

Population : 8 439 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Boni Yayi.

Traditionnel bon élève de l'Afrique de l'Ouest, le Bénin a pourtant connu une année riche en questionnement, du fait notamment des dérives d'une partie des publications qui ont fleuri à Cotonou, dans la foulée de l'élection présidentielle.

Depuis plusieurs années, le Bénin est considéré comme l'un des exemples de démocratie moderne en l'Afrique de l'Ouest, garantissant une liberté de la presse satisfaisante, malgré la pauvreté. L'année 2006 ayant été une année d'élection présidentielle, il existait un risque de voir le pays tomber dans les travers classiques des pays émergents déstabilisés par la violence politique. Or, il n'en a rien été, et ce pour le bénéfice de tous, notamment des journalistes.

L'arrivée à la tête de l'Etat de Boni Yayi, un technicien, et non un baron de la politique, s'est faite dans le respect des règles démocratiques. Fait original, les problèmes étaient ailleurs que dans le déséquilibre flagrant du temps d'antenne accordé aux différents candidats ou les appels à la violence des publications partisans. Avant et pendant la campagne électorale, des publications irrégulières, dirigées par des journalistes improvisés, ont fait florès à Cotonou. Elles se sont parfois mises au service des intérêts d'un homme politique ou d'un homme d'influence. Certes, ce type de pratique douteuse est fréquent en Afrique et l'impact sur la campagne a été minime. Mais une fois la période électorale terminée, ces publications ont continué à paraître et se sont mises au service d'autres généreux donneurs d'ordre. Et le nouveau gouvernement, décidé à "faire le ménage" dans cet embrouillamini de "feuilles de chou", n'a pas hésité à utiliser la loi. Laquelle n'était plus strictement appliquée depuis 2004 et prévoit encore des peines de prison pour les délits de presse.

RECOURS AUX INCARCÉRATIONS

Ainsi, Virgile Linkpon et Richard Couao-Zotti, respectivement directeur de publication et directeur de la rédaction du journal à parution irrégulière *La Diaspora de Sabbat*, connu pour ses dérives sensationnalistes, ont été arrêtés le 15 septembre. Les deux journalistes étaient poursuivis suite à la publication, la veille, d'un article intitulé : "Mauvais

vent dans l'entourage du chef de l'Etat : le fils aîné de Boni Yayi en état de démence". De son côté, Cyrille Saizonou, directeur de publication du quotidien *Djakpata*, a été arrêté par la police judiciaire le 18 septembre. Il a été interrogé pendant 24 heures sur la publication, le 20 juin 2006, de plusieurs articles sur de prétendues malversations au sein de la police nationale. Tous trois ont été relâchés le 19 septembre, après avoir été entendus, puis relâchés, par le procureur de la République. En revanche, Clément Adéchian et Cécil Adjévi, respectivement directeur de publication et rédacteur en chef du quotidien *L'Informateur*, ont été condamnés le 1er décembre à six mois de prison ferme et 500 000 francs CFA (752 euros) d'amende, pour "diffamation". Ils étaient poursuivis suite à la plainte d'un huissier de justice, accusé de viol, sans preuves, dans un numéro de *L'Informateur*.

Reporters sans frontières a expliqué au gouvernement béninois, comme elle le fait avec tous les Etats qui maintiennent des législations liberticides, que ces incarcérations n'ont apporté aucune réponse juste et adaptée aux fautes journalistiques. Au contraire, elles ont représenté un réel danger pour la démocratie. D'une part, elles ont brisé la règle qui prévalait jusqu'ici au Bénin, suspendant de fait, depuis deux ans, toutes les incarcérations de journalistes. En l'absence d'une réelle dépénalisation, ce moratoire avait au moins permis de renouer des relations positives entre les autorités et la presse. D'autre part, Reporters sans frontières a estimé que court-circuiter les organes de régulation des médias, malgré le bon travail qu'ils avaient fourni ces dernières années, c'était prendre le risque de les dépouiller de tout pouvoir. Or, si les journaux peuvent commettre des fautes, dans une démocratie, la régulation de la presse ne peut pas être laissée à la police. Enfin, elles ont donné une tonalité politique à des affaires qui ne devraient relever que du strict domaine de la justice civile.

BURKINA FASO

Superficie : 274 200 km².

Population : 13 228 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Blaise Compaoré.

L'obstruction politique empêchant que la lumière soit faite sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, en 1998, continue d'empoisonner le climat au "pays des hommes intègres". Même si la critique est admise dans le pays, mettre en cause le chef de l'Etat, sa famille ou ses plus proches alliés reste toutefois un exercice à risques.

L'année 2006 a commencé comme les sept précédentes : dans l'attente que justice soit rendue à Norbert Zongo et à ses trois compagnons, exécutés par des inconnus alors qu'ils circulaient en voiture sur une route de campagne, le 13 décembre 1998. Elle s'est terminée dans le scandale et la honte, après que la justice burkinabé, pour des raisons manifestement politiques, a mis en sommeil la fragile procédure judiciaire qui avait mené à l'inculpation d'un membre de la garde présidentielle.

La justice a en effet confirmé, le 16 août, le non-lieu prononcé le 19 juillet en faveur du sergent Marcel Kafando, seul inculpé dans cette affaire. Ce non-lieu, dénoncé par l'ensemble des organisations locales et internationales de défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse, permet à la justice de déposer le dossier au greffe pendant dix ans, au terme desquels il serait définitivement clos. Selon le code de procédure pénale, seules des "charges nouvelles" susceptibles de "fortifier les charges qui auraient été trouvées trop faibles" ou de "donner aux faits de nouveaux développements utiles à la manifestation de la vérité" permettaient de rouvrir l'enquête.

L'IMPUNITÉ SACRALISÉE

Norbert Zongo était le directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant*. Il a été retrouvé mort, carbonisé dans son véhicule, en compagnie de trois de ses compagnons, le 13 décembre 1998. Cette date a été le point de départ d'une vague de contestations dans tout le pays. Plusieurs dizaines de manifestations ont eu lieu à Ouagadougou et dans les principales villes. Le 7 mai 1999, une commission d'enquête indépendante (CEI), chargée de "déterminer les causes de la mort" du journaliste Norbert Zongo, a remis son rapport au Premier ministre. Mise en place à l'initiative des autorités, elle a conclu, après avoir auditionné plus de deux cents personnes, que "concernant les mobiles de ce quadruple meurtre (...), il faut les chercher du côté des enquêtes menées depuis

des années par le journaliste, et notamment sur ses récentes investigations concernant la mort de David Ouedraogo, le chauffeur de François Compaoré, conseiller à la présidence" et frère du chef de l'Etat. Le rapport donnait également le nom de six "sérieux suspects" dans cette affaire, tous membres du Régiment de la sécurité présidentielle. Seul l'un d'entre eux, Marcel Kafando, a été inculpé en 2001 "d'incendie volontaire" et "assassinat". Egalement condamné en 2000 pour avoir "séquestré et torturé à mort" David Ouedraogo, le sergent Kafando a pourtant passé toutes ces années des jours tranquilles, à son domicile de la capitale, percevant toujours sa solde de militaire.

Lors d'une mission à Ouagadougou, en octobre 2006, Reporters sans frontières a déposé sur le bureau du procureur des "éléments nouveaux" et a, par conséquent, demandé à la justice de rouvrir le dossier. En tant que membre de la CEI mise en place après le crime, Robert Ménard, secrétaire général de l'organisation, a fourni à la justice la version complète du rapport de celle-ci, avant qu'elle ne soit édulcorée sous la pression de deux de ses membres, représentant le gouvernement. La version remise à la justice par Reporters sans frontières mettait plus nettement en cause François Compaoré et un riche homme d'affaires proche du pouvoir, Oumarou Kanazoé. Certains passages, détaillant les contradictions de François Compaoré dans sa déposition et le rôle joué par Oumarou Kanazoé pour tenter de faire taire Norbert Zongo, avaient été purement et simplement supprimés du rapport final. Les informations contenues dans le document donné au procureur du Faso prouvent également que François Compaoré et Oumarou Kanazoé ont menti à la CEI. Elles montrent que les affaires David Ouedraogo et Norbert Zongo sont intimement liées et révèlent comment et pourquoi l'homme d'affaires et Dramane Yaméogo, procureur du Faso à l'époque, ont tenté de faire taire le journaliste avant son assassinat.

BURKINA FASO

Mais la justice burkinabé, d'une lenteur invraisemblable pour enquêteur sur le crime, n'a pas mis 24 heures avant de rendre son verdict. Dès le lendemain de la réception du dossier de Reporters sans frontières, le procureur du Faso et le procureur de la République ont convoqué une conférence de presse pour annoncer que les éléments en leur possession n'était "pas nouveaux" et qu'il était urgent de ne rien faire. Par la même occasion, ils ont lancé une salve d'attaques contre Reporters sans frontières, allant jusqu'à menacer d'arrestation ses représentants en visite au Burkina Faso "n'en déplaise à leur ambassade". Attaques qui se sont perpétuées plusieurs semaines dans les journaux pro-gouvernementaux.

Cette affaire continue donc, depuis huit ans, d'empoisonner la vie des Burkinabés, alors que la liberté de

la presse est une réalité dans le pays, malgré quelques tabous tenaces. Même si la critique est admise et les enquêtes dérangeantes largement publiées, mettre en cause le chef de l'Etat, sa famille ou ses plus proches alliés reste un exercice à risques.

Le bimensuel privé *L'Événement* en a fait l'expérience à la fin de l'année, après que François Compaoré eut porté plainte pour "diffamation" à son encontre. L'article incriminé évoquait la procédure engagée par Reporters sans frontières pour obtenir la réouverture du dossier Norbert Zongo. La plainte visait à obtenir réparation pour le titre de une du journal, en regard d'une photo du frère du chef de l'Etat, disant : "Affaire Norbert Zongo. Ainsi donc, c'est lui ! Jusqu'à présent, on pensait à lui sans oser le nommer. Reporters sans frontières vient de franchir le pas...".

BURUNDI

Superficie : 27 830 km².

Population : 7 548 000.

Langues : français, kirundi, swahili.

Chef de l'Etat : Pierre Nkurunziza.

Le triomphe électoral, en 2005, d'un ancien mouvement rebelle hutu, dans le respect des règles, avait changé la donne pour les journalistes. Les radios privées sont devenues en 2006 la bête noire du nouveau parti au pouvoir, notamment après qu'elles eurent mis en doute la véracité d'un coup d'Etat prétendument déjoué par les services de sécurité.

Elu à la tête du pays en 2005, le président Pierre Nkurunziza a beau claironner son attachement à la liberté de la presse, rien n'y fait. Les journalistes du Burundi sont entrés en 2006 dans une période de menaces et d'incertitudes. Quatre d'entre eux ont été incarcérés. Plusieurs autres ont quitté le pays, de peur de tomber, à leur tour, dans le piège tendu par les services de sécurité aux hommes et femmes de média qu'ils considèrent comme des "perturbateurs". De son côté, le gouvernement a pratiqué le déni, tandis que la presse présidentielle a jubilé devant l'infortune de ses confrères.

Tout a commencé le 17 avril à Bujumbura, lorsqu'un député dissident de la majorité présidentielle, Mathias Basabose, a convoqué une conférence de presse à son domicile. Alors qu'une vingtaine de journalistes étaient rassemblés à l'intérieur, une cinquantaine de policiers armés de fusils-mitrailleurs ont encerclé la maison de celui qui était l'ancien directeur de campagne du chef de l'Etat. Deux jours plus tôt, celui-ci avait été exclu du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD, au pouvoir). En convoquant la presse, l'homme politique espérait pouvoir donner sa version du conflit qui l'opposait au tout-puissant président du CNDD-FDD, Hussein Radjabu, au sujet de détournements de fonds et de manoeuvres politiques visant à détourner le cours de la justice. Les journalistes ont ainsi été séquestrés, sans explication, pendant plusieurs heures. En cherchant à quitter le domicile du député malgré tout, au moins trois d'entre eux ont été frappés à coups de crosse. Tous n'ont pu quitter le domicile du député que sur l'intervention du commandant de la police de Bujumbura, après que cet incident eut provoqué un tollé dans la profession et que, notamment, les correspondants des radios internationales eurent rendu compte de la situation absurde dans laquelle ils se trouvaient, en direct, depuis leur téléphone portable.

Quelques jours plus tard, Aloys Kabura, correspondant à Kayanza (Nord) de l'Agence burundaise de presse (ABP, publique), a été arrêté après avoir critiqué, dans un bar de la ville, le comportement du gouvernement et du parti présidentiel dans cette affaire. Les puissants services de renseignements ont porté plainte contre lui pour "rébellion". Incarcéré à la prison centrale de Ngozi, en mauvaise santé, il a été condamné à cinq mois de prison ferme, le 18 septembre, soit trois mois et demi après son arrestation et sans que ses avocats ou sa famille n'aient été convoqués à l'audience pour entendre le verdict. Un magistrat est venu le lui annoncer, le lendemain, dans l'enceinte de la prison. Il a été libéré le 31 octobre, au terme de sa peine.

ENQUÊTER CONDUIT EN PRISON

Durant l'été, la prétendue mise en échec d'une tentative supposée de coup d'Etat, fomentée par l'ancien président Domitien Ndayizeye, dont de nombreux médias indépendants ont mis en doute la véracité, est venue dégrader encore un peu plus la situation. Le directeur de la station privée *Radio publique africaine (RPA)*, Alexis Sinduhije, notamment, a publiquement dénoncé un "montage" opéré par les "durs" du CNDD-FDD, sous l'autorité d'Hussein Radjabu.

Dès l'apparition de l'affaire du coup d'Etat déjoué, Alexis Sinduhije et ceux qui lui ont donné la parole, c'est-à-dire l'essentiel des radios privées de Bujumbura, ont commencé à être dénoncés par le parti présidentiel et leurs médias comme étant des "radios de la haine" et des "manipulateurs" en lutte "contre les institutions démocratiquement élues". Afin de punir la RPA pour ses positions, le 18 août, les autorités ont ordonné la fermeture de son antenne de Ngozi (Nord), au lendemain d'une déclaration du président mettant en garde "certaines radios et certains journalistes qui se sont érigés en tribunaux et en juges". Les rumeurs

BURUNDI

d'arrestations imminentes, les menaces anonymes et les attaques verbales, notamment de Hussein Radjabu, le 3 septembre, devant des milliers de militants du CNDD-FDD rassemblés au stade de Bujumbura, ont été le lot quotidien des journalistes pendant plusieurs semaines.

Le 21 novembre en fin de journée, les menaces sont devenues réalités. Serge Nibizi, rédacteur en chef de la *RPA* et Domitile Kiramvu, une célèbre animatrice de la station, ont été placés en détention à la prison centrale de Mpimba après avoir comparu devant le procureur de Bujumbura. Inculpés de "diffusion d'informations portant atteinte à sécurité de l'Etat" et de "violation du secret de l'instruction", ils ont été rejoints, le 29 novembre, par Mathias Manirakiza, directeur de la radio privée *Isanganiro*. Corneille Nibaruta, direc-

teur de la radio privée *Bonesha FM*, a quant à lui échappé à l'incarcération, le 1er décembre, en prenant la route de l'exil. Ils sont tous poursuivis pour la diffusion, en août, d'une information selon laquelle l'armée aurait préparé l'attaque du palais présidentiel et du domicile du chef du parti présidentiel. Cette attaque aurait eu pour objectif de servir de preuve à la préparation de la présumée tentative de coup d'Etat, dont la réalité a été contestée par les médias privés. Ils ont finalement été acquittés le 3 janvier 2007.

L'information qui leur a valu d'être jetés en prison avait pourtant paru dans le bimensuel *Intumwa (Le Messenger)*, organe du parti présidentiel, alors que le dossier n'avait pas encore été transmis à la justice. Aucun journaliste de cette publication n'a été inquiété.

CAMEROUN

Superficie : 475 440 km².

Population : 16 322 000.

Langues : français, anglais.

Chef de l'Etat : Paul Biya.

La liberté de la presse, dans le pays présidé par Paul Biya depuis 1982, a commencé à devenir une réalité, même si cet acquis est fragile. Les tabous sont encore nombreux et ceux qui les transgressent en subissent les conséquences. Mais l'année 2006 a surtout été une année difficile pour la presse camerounaise en raison des dérives de certains directeurs de publication peu scrupuleux.

Certes, le Cameroun n'est plus le pays frileux et brutal qu'il était jusqu'au début des années 2000, où les journalistes étaient emprisonnés à la moindre incartade. Mais il est encore risqué d'être un professionnel des médias dans un Etat où l'armée, les velléités sécessionnistes de la région anglophone et la corruption sont toujours des sujets sensibles. De plus, comme dans d'autres pays du continent, la pauvreté a fait prospérer une presse facilement corrompue, instrumentalisée par des clans affairistes ou politiques pour disqualifier leurs adversaires. Dans ces conditions, la liberté de la presse est une réalité précaire au Cameroun.

L'année 2006 aura été celle de toutes les remises en cause pour la presse camerounaise. Dès la fin du mois de janvier, l'affaire des "homosexuels de la République" l'a sérieusement ébranlée, provoquant la division et l'écoeurement au sein de la profession. Sous prétexte de faire œuvre de "salubrité publique" dans un pays où l'homosexualité est un crime, des journaux au tirage limité ont choisi de faire leurs gros titres sur une prétendue liste de personnalités "déviantes" s'étant hissées à des postes à responsabilité grâce à de prétendues "faveurs". Fondées sur des "sources bien informées" (mais anonymes) et des "témoignages concordants" (mais extravagants), les prétendues informations diffusées par ces journaux étaient surtout une accumulation de ragots et de calomnies de très mauvais goût. Si l'objectif de ces directeurs de publication était de renflouer les caisses de leurs entreprises, la réussite était totale. Mais il va sans dire que plusieurs personnes mises en cause ont porté plainte contre *La Météo*, *l'Anecdote* et *Nouvelle Afrique*.

La loi camerounaise prévoyant des peines de prison ferme pour de tels manquements à l'éthique et à la déontologie, il était donc prévisible que ces journalistes peu scrupuleux fassent un séjour en

prison. La position de Reporters sans frontières, formulée dans une tribune parue dans le quotidien privé *Le Messager* et l'hebdomadaire privé *Le Jeune Observateur*, a donc été claire : tout en condamnant sans hésitation ce type de journalisme au parfum de haine, comme une grande partie des Camerounais, l'organisation a surtout mis en avant le fait que la prison n'était pas une réponse à ces dérives. Au contraire, les mercenaires du journalisme, une fois condamnés, purgent leur peine et ressortent auréolés de la gloire des martyrs de la liberté. Reporters sans frontières a donc recommandé au gouvernement camerounais de réformer non seulement sa loi sur la presse, mais également les mécanismes de régulation des médias. Dans la foulée, le ministre de la Communication, Pierre Moukoko Mbonjo, a tenté de proposer une réforme. Maladroite et peu satisfaisante (elle offrait notamment au ministre des pouvoirs de police administrative lui permettant d'ordonner la saisie des journaux), celle-ci a été rejetée par le Parlement et le ministre a fini par quitter son poste à l'automne, sans avoir pu mener à bien cette réforme indispensable.

LA PRESSE TOUJOURS MENACÉE

En septembre et en novembre, deux épisodes sont venus rappeler que le droit d'informer n'est toujours pas totalement garanti aux journalistes camerounais. Duke Atangana Etotogo, directeur de publication de l'hebdomadaire privé *L'Afrique centrale*, a été détenu du 3 au 7 septembre par la Sécurité militaire à Yaoundé. Il n'a dû sa libération qu'à la rédaction d'une lettre d'excuses adressée au ministre de la Défense et au chef de l'Etat. Ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire *La Nouvelle presse* et de *La Météo*, deux journaux connus pour leur caractère souvent provocateur, le journaliste venait de lancer un nouveau mensuel. Dans sa première édition, le 28 août,

CAMEROUN

il avait publié un dossier dénonçant des dysfonctionnements et la corruption au sein de l'armée. Plusieurs épisodes de la gestion du ministre de la Défense, Rémy Ze Meka, y étaient décortiqués sur la base de sources anonymes.

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, trois hommes cagoulés se sont introduits au domicile d'Agnès Taïle, présentatrice d'une émission de libre-antenne sur la radio privée *Sweet FM*, à Douala. Ils l'ont traînée à l'extérieur, puis sérieusement bruta-

lisée. Depuis juin 2005, Agnès Taïle était la modératrice de l'émission "A vous la parole", dans laquelle les auditeurs s'expriment par téléphone sur des sujets d'actualité. Trois semaines avant son agression, elle avait reçu plusieurs appels téléphoniques anonymes lui enjoignant de cesser sa "traque". Elle avait alors affirmé publiquement qu'elle n'était pas impressionnée par ces tentatives d'intimidation. Comme souvent dans ce genre de cas, l'enquête de police, ouverte dans la foulée, n'a donné aucun résultat.



CÔTE D'IVOIRE

Superficie : 322 460 km².

Population : 18 154 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Laurent Gbagbo.

La Côte d'Ivoire, coupée en deux depuis septembre 2002, connaît un grand pluralisme, dispose d'outils de régulation démocratiques et n'emprisonne plus légalement les journalistes. Mais elle est l'un des pays les plus dangereux en Afrique pour les professionnels de presse locaux comme étrangers. L'année a d'ailleurs commencé par un nouveau coup de force des "Jeunes patriotes", placés par Reporters sans frontières sur sa liste des "Prédateurs de la liberté de la presse".

A l'aube du 16 janvier 2006, Abidjan a commencé à se hérissier de barricades. Des check-points ont été dressés par des groupes de jeunes manifestants répondant à l'appel de plusieurs organisations de défense du président Laurent Gbagbo. Des groupes ont commencé à se masser devant plusieurs sites stratégiques de la capitale économique, avec pour objectif de contraindre au départ les forces armées sous mandat de l'ONU. Plusieurs centaines de "Jeunes patriotes" se sont installés devant l'immeuble abritant les médias publics, et notamment la *Radiotélévision ivoirienne (RTI)*. Par la violence, ils ont contraint le personnel à diffuser leur intervention dans le journal de 13 heures et ont menacé plusieurs journalistes, les qualifiant de "rebelles embusqués", puis se sont retirés des bâtiments. Mais dans la nuit du 17 au 18 janvier, tout a basculé. Les soldats gardant les entrées de l'immeuble ont ouvert les grilles. Les "Jeunes patriotes" qui campaient dehors s'y sont engouffrés et ont pénétré dans les studios. Après avoir menacé les techniciens présents, ils ont obtenu la diffusion d'un message d'un de leurs chefs, demandant "à tous les jeunes de descendre dans les rues pour exiger le départ des forces impartiales et libérer totalement le pays" et revendiquant d'avoir "pris" la télévision. A partir de ce moment, l'antenne de la *RTI* a été occupée par les leaders de différents groupes se réclamant du président Laurent Gbagbo, qui ont lancé des mots d'ordre de mobilisation devant les "symboles de l'occupation". A Daloa, une ville du centre du pays, la station communautaire *Radio Tchrato-Daloa* a été prise d'assaut et saccagée par des "Jeunes patriotes" locaux. La direction avait refusé de diffuser un appel des manifestants à attaquer la base locale de l'ONU.

Pendant deux jours, les journalistes d'Abidjan n'appartenant pas à la presse favorable au camp prési-

dentiel se sont faits discrets. Les bureaux des journaux d'opposition ont été désertés, de peur de voir se reproduire les descentes des "Jeunes patriotes" comme en novembre 2004. Aux barrages, des manifestants ont interrogé sans ménagement les journalistes, disant être à la recherche des équipes du *Patriote*, un quotidien proche du Rassemblement des Républicains (RDR), le parti de l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, ou d'autres quotidiens réputés proches de l'opposition. Une équipe de journalistes du groupe Olympe, propriétaire des quotidiens *L'Inter* et *Soir Info*, ont été interpellés à un barrage des "Jeunes patriotes" armés de machettes, de sabres, de couteaux et de gourdins. Le journaliste de *Soir Info* Konan N'Bra, le photographe Abdoul Karim Koné et leur chauffeur ont été menacés de mort, passés à tabac et dépouillés de leur argent et de leur matériel de reportage.

Des négociations entamées à Abidjan entre le Premier ministre Charles Konan Banny et le président Laurent Gbagbo ont permis un retour à la normale, le 20 janvier.

Le camp présidentiel n'a pour autant pas désarmé. Le 28 novembre, le directeur général de la *RTI*, Kébé Yacouba, a été limogé par décret présidentiel et remplacé par Pierre Brou Amessan, qui présentait les journaux télévisés lorsque les "Jeunes patriotes" en avaient pris le contrôle par la force, en janvier. Le conseil d'administration de la chaîne a été dissous. Laurent Gbagbo avait jugé "séditieux" la lecture, à l'antenne de la *RTI*, le 27 novembre, d'un communiqué du Premier ministre Charles Konan Banny estimant "impérieux de surseoir à l'exécution" des décrets réintégrant dans leurs fonctions les responsables administratifs suspendus pour leur responsabilité dans l'affaire des déchets toxiques déversés à Abidjan. La reprise



CÔTE D'IVOIRE

en main des médias publics, pièce maîtresse pour le contrôle de l'information sur l'ensemble du territoire, était entérinée.

UNE PRÉSIDENTE INTOUCHABLE

2006 a donc été l'année du retour du contrôle de l'information par la violence. Elle aura également été la troisième année d'incertitude sur le sort du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer, kidnappé par un commando sur le parking d'un supermarché d'Abidjan, le 16 avril 2004, après avoir été attiré dans un piège par Michel Legré, beau-frère de Mme Simone Gbagbo, l'épouse du président. Celui-ci a été mis en examen le 21

octobre 2004 par le juge d'instruction français Patrick Ramaël pour "enlèvement et séquestration". Il est aujourd'hui placé en résidence surveillée à Abidjan, après un an et demi de détention. Jean-Tony Oulai, un ressortissant ivoirien se disant "ex-capitaine" de l'armée, et que certains témoins accusent d'avoir supervisé l'enlèvement du journaliste, a également été mis en examen pour "enlèvement et séquestration" en janvier 2006 en France et placé sous contrôle judiciaire. Mais l'enquête se heurte aux relations exécrables de la France et de la Côte d'Ivoire, aux difficultés pour mener des recherches sur place, et à l'omerta qui entoure les protagonistes de l'affaire, tous proches de la présidence.



ÉRYTHRÉE

Superficie : 117 600 km².
Population : 4 401 000.
Langue : tigrinya.
Chef de l'Etat : Issaias Afeworki.

Le plus jeune pays d'Afrique, indépendant depuis 1993, est une prison à ciel ouvert, gardée par un parti unique ultranationaliste, qui voit dans la moindre revendication démocratique une atteinte à la sécurité nationale. Parmi les centaines de détenus politiques, au moins treize journalistes viennent de passer leur sixième année en prison. Trois d'entre eux pourraient avoir succombé à des conditions de détention comparables à celle qui prévalaient au bagne.

Une cinquième année de terreur et de silence est passée sur l'Erythrée. L'état-major de l'armée et le parti unique, le Front populaire pour la démocratie et la justice (PFDJ), ont continué de tout contrôler et de punir durement la moindre critique dans ce petit pays coincé entre l'Éthiopie, le Soudan et la Mer rouge, indépendant seulement depuis 1993.

Sous la houlette du ministre de l'Information, Ali Abdou, les médias d'Etat ont continué de chanter les louanges du président Issaias Afeworki. Les journalistes en désaccord avec l'autoritarisme des maîtres de cette prison à ciel ouvert n'ont eu d'autre choix que d'obéir aux ordres. Lorsque la pression est devenue trop forte, ils ont fui. En 2006, une dizaine d'entre eux ont ainsi fait défection à l'étranger, dont le présentateur vedette du service en anglais de la chaîne publique *Eri-TV*, Temesghen Debesai. De son côté, l'ancien correspondant de la station publique américaine *Voice of America (VOA)*, Aklilu Solomon, a franchi clandestinement la frontière éthiopienne, début décembre. Il avait été arrêté en juillet 2003 pour avoir réalisé un reportage sur la tristesse des familles de soldats apprenant la mort d'un des leurs au combat. Relâché dix-huit mois plus tard du conteneur métallique dans lequel il était détenu, ce journaliste à la santé fragile avait ensuite passé plusieurs semaines dans une caserne, afin de parfaire sa "rééducation patriotique".

MÉPRIS ASSUMÉ

Après ces défections répétées, le gouvernement érythréen a répondu à sa manière habituelle, c'est-à-dire par la répression. A partir du 12 novembre, des agents des forces de sécurité se sont présentés chaque jour dans les locaux du ministère de l'Information, qui abritent les rédactions des

médias publics, et ont interpellé des employés, sans explication. Les journalistes arrêtés lors de ces nouvelles rafles sont Ahmed "Bahja" Idris, de *Eri-TV*, Senait Tesfay, animatrice du service en tigrinya de *Eri-TV*, Paulos Kidane, du service en amharique de *Eri-TV* et de la station publique *Radio Dimtsi Hafash (Voice of the Broad Masses)*, Daniel Mussie, du service en oromo de *Radio Dimtsi Hafash*, Temesghen Abay, du service en tigrinya de *Radio Dimtsi Hafash*, Yemane Haile, de l'agence gouvernementale *Eritrean News Agency (ENA)*, Fathia Khaled, animatrice du service en arabe de *Eri-TV*, et Amir Ibrahim, journaliste du service en arabe de *Eri-TV*, qui souffre de diabète. Ils seraient détenus à Asmara, la capitale, dans un complexe géré par la police et nommé "Agip", en référence à la compagnie pétrolière qui était par le passé installée à cet endroit. Ce centre de détention est l'endroit "où la police conduit les prisonniers pour les torturer, avant de les transférer vers leur destination finale", selon un ancien détenu interrogé par Reporters sans frontières.

CONDITIONS DE DÉTENTION INHUMAINES

Mais il semble également que l'irréparable soit advenu dans l'un des nombreux centres de détention du pays. A la fin de l'année 2006, des informations crédibles ont fait état de la mort, dans le bagne d'Eiraeiro, de trois des treize journalistes détenus au secret depuis cinq ans. Said Abdulkader, Medhane Haile et Yusuf Mohamed Ali faisaient partie des journalistes et opposants raflés pendant la semaine du 18 au 23 septembre 2001, dans la foulée de la "suspension" des médias privés par le président Issaias Afeworki et de l'arrestation de la frange réformatrice du parti au pouvoir. Contacté par Reporters sans frontières et par plusieurs médias internationaux au sujet de ces informations, le gouvernement érythréen a eu une réponse



ÉRYTHRÉE

laconique : "Nous ne sommes pas prêts à faire de commentaires". Les conditions de détention extrêmement pénibles qui prévalent à Eiraeiro pourraient être responsables de ces éventuels décès.

Dans le rapport faisant état de ces informations, d'autres prisonniers étaient mentionnés. Il s'agissait de Seyoum Tsehaye (ou Fsehaye), journaliste freelance, Dawit Habtemichael, rédacteur en chef adjoint et co-fondateur de *Meqaleh*, Temesghen Gebreyesus, journaliste et membre du conseil d'administration de *Keste Debera*, et Emanuel Asrat, rédacteur en chef de *Zemen*. Tous seraient

détenus dans cette prison extrêmement éprouvante, gérée par l'armée et située en plein désert dans une province du nord-est.

Enfin, des nouvelles sont parvenues à Reporters sans frontières sur le cofondateur de *Setit*, l'hebdomadaire le plus lu d'avant 2001, le poète et dramaturge Fessehaye Yohannes, dit "Joshua". Il serait aujourd'hui enfermé dans la cellule n°18 de la prison d'Eiraeiro, après avoir été détenu au pénitencier de Dongolo (Sud), dans une pièce souterraine de 1,5 mètre de côté sur 2,50 mètres de haut, éclairée par une ampoule allumée 24 heures sur 24.



ETHIOPIE

Superficie : 1 104 300 km².

Population : 77 431 000.

Langue : amharique.

Chef du gouvernement : Méles Zenawi.

La communauté internationale avait pu croire que les élections législatives de mai 2005 allaient marquer la fin de la "démocratie autoritaire", au profit d'une réelle ouverture. Mais le fiasco du scrutin et les émeutes qui lui ont succédé ont ruiné cet espoir. Depuis novembre 2005, une quinzaine de journalistes sont incarcérés, après avoir été pris dans les rafles de la coalition d'opposition.

Après une année désastreuse, 2006 a été pour l'Éthiopie celle de l'immobilisme. Une vingtaine de journalistes l'ont passée dans leur cellule d'Addis-Abéba. Ils font partie du groupe d'au moins 76 membres de l'opposition, de la société civile et de la presse privée poursuivis pour "trahison", "conspiration" en vue de renverser le gouvernement et "génocide". Leur procès devant la Haute Cour fédérale s'est ouvert le 2 mai. La réprobation générale, y compris celle des traditionnels alliés de l'Éthiopie, n'a pas fait fléchir le Premier ministre Meles Zenawi. Pour lui, pas de doute. L'opposition a voulu provoquer un coup d'Etat et se venger de ceux qui, comme lui, font partie de l'ethnie tigréenne.

En novembre 2005, en l'espace d'un mois, quatorze directeurs de journaux ou rédacteurs en chef avaient été raflés. A partir de décembre, d'autres journalistes avaient été arrêtés et condamnés pour des affaires de diffamation. Tous étaient encore détenus au 1er janvier 2007.

Depuis le 1er janvier 2006, deux autres journalistes sont venus s'ajouter aux "prisonniers de novembre". Solomon Aregawi, de *Hadar*, arrêté en novembre 2005, a été inculpé le 21 mars 2006 d'"outrage à la Constitution" et de "génocide", en compagnie de 32 autres prisonniers, membres avérés ou supposés de la CUD, principale coalition d'opposition. Arrêté le 19 février, Goshu Moges, de l'hebdomadaire *Lisane Hezeb*, a été inculpé de "trahison" le 19 avril. Un certain nombre d'autres journalistes, membres de l'opposition ou d'associations, ont été inculpés alors qu'ils se trouvaient hors du territoire éthiopien et sont jugés par contumace.

C'est dans ce climat de tension, aggravé par la guerre menée avec la Somalie et le statu quo à la frontière érythréenne, que quelques journaux privés continuent de paraître à Addis-Abéba. L'autocensure est monnaie courante, notamment sur les questions militaires. Les journalistes éthiopiens sont tenus par un patriotisme imposé et les correspondants étrangers sont étroitement surveillés. Ainsi, pour avoir prétendument "terni l'image de la nation", Anthony Mitchell, correspondant d'*Associated Press (AP)*, a été contraint de quitter le pays, le 22 janvier. Les médias étrangers ont beaucoup de mal à obtenir une accréditation du ministère de l'Information, indispensable pour qui veut travailler légalement sur le territoire éthiopien.

Depuis 2004, Reporters sans frontières s'inquiète également de la situation de Shiferraw Insemu et Dhabassa Wakjira, deux journalistes du service oromo de la chaîne de télévision publique *ETV*. Ils avaient été interpellés en avril de cette année-là, en compagnie d'autres employés d'*ETV* aujourd'hui libérés, suite à la violente répression d'une manifestation d'étudiants oromos sur le campus de l'université d'Addis-Abéba, le 4 janvier 2004. Les deux journalistes sont accusés d'avoir été des informateurs du mouvement séparatiste Oromo Liberation Front (OLF).

Pour la première fois de son histoire, le gouvernement éthiopien semble s'être lancé dans la censure du Net. De mai à juin 2006, la plupart des blogs et sites d'opposition étaient inaccessibles dans le pays. Le gouvernement nie être à l'origine de ces blocages. Toutefois, fin novembre, ces publications en ligne ont à nouveau mystérieusement disparu, ce qui rend plausible l'hypothèse d'une censure politique.



GAMBIE

Superficie : 11 300 km².
Population : 1 517 000.
Langue : anglais.
Chef de l'Etat : Yahya Jammeh.

Dix journalistes arrêtés, un disparu, de nombreux autres en exil, d'innombrables crimes impunis dont on soupçonne les partisans du Président d'être les auteurs ou les complices, la mémoire d'un journaliste assassiné sali par le gouvernement et un climat de peur permanent : le bilan de Yahya Jammeh en terme de liberté de la presse est épouvantable.

Le président Yahya Jammeh a organisé, les 15 et 16 décembre 2006, une fastueuse cérémonie d'investiture à l'occasion de sa prise de fonctions pour un nouveau mandat de cinq ans. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Premier ministre de la très généreuse République de Taïwan, ont assisté à ce que l'ancien soldat putschiste, réélu dans des conditions douteuses avec 67,4% des voix en septembre 2006, a qualifié de "très grande célébration de la victoire et une opportunité pour la jeunesse gambienne de développer ses talents musicaux".

Cette grande fête "musicale" était peut-être destinée à masquer un autre événement, beaucoup plus terrible : la commémoration de l'assassinat d'un des plus grands journalistes du pays, deux ans auparavant. Cofondateur et directeur du quotidien privé *The Point*, correspondant de l'Agence France-Presse (AFP) et de Reporters sans frontières à Banjul, Deyda Hydara a été tué par balles le 16 décembre 2004, alors qu'il raccompagnait deux employés de son journal en voiture. Il avait auparavant fait l'objet de menaces de la part des services de renseignements, lesquels le surveillaient physiquement quelques minutes avant son assassinat, perpétré dans une rue longeant une caserne de la police, comme l'ont démontré deux missions d'investigation menées par Reporters sans frontières. Aucune enquête sérieuse n'a été menée pour identifier ses assassins et leurs commanditaires. La seule communication officielle des enquêteurs gambiens, six mois après l'assassinat, laissait entendre que Deyda Hydara, qualifié de "provocateur", pouvait avoir été tué pour des affaires de mœurs inventées de toutes pièces. Mais dans un pays comme la Gambie, dont le président revendique son mépris pour les journalistes et les militants des droits de l'homme, on ne se serait pas attendu à autre chose.

ZONE DE NON-DROIT

Interrogé sur ce crime en septembre, Yahya Jammeh a déclaré : "Je ne crois pas à l'assassinat. Je crois à l'emprisonnement pour le reste de votre

vie. Alors, peut-être, à un moment donné, nous dirons : "Oh ! Il est trop vieux pour être nourri par l'Etat". Nous le relâchons et nous le laisserons sombrer dans la déchéance. Et tout le monde en tirera une bonne leçon." A un journaliste qui l'interrogeait sur les fréquentes arrestations arbitraires de journalistes et la fermeture illégale du hebdomadaire privé *The Independent* par une unité d'élite de la police, Yahya Jammeh a par ailleurs répondu : "Que le monde aille au diable. Si j'ai de bonnes raisons de fermer les bureaux d'un journal, je le ferai."

The Independent, dont l'imprimerie avait été incendiée en 2004 par des hommes identifiés par un député de l'opposition comme des membres de la Garde nationale, est mis sous scellés et illégalement empêché de reparaitre depuis le 28 mars 2006. Un interminable procès a été intenté à l'un de ses journalistes, Lamin Fatty, détenu pendant plus d'un mois par les services de renseignements, à quelques centaines de mètres des luxueux complexes touristiques qui bordent la plage de Banjul, sans avoir eu accès à un avocat. Il est jugé en vertu d'une loi draconienne prévoyant de lourdes peines de prison, adoptée par le Parlement deux jours avant l'assassinat de Deyda Hydara. Le directeur général du journal, Madi Ceesay, par ailleurs président de la Gambia Press Union (GPU, le syndicat des journalistes), et son rédacteur en chef, Musa Saidu Khan, ont été quant à eux détenus au secret pendant près de trois semaines, entre le 28 mars et le 20 avril, en dehors de toute procédure légale. Comme eux, au moins dix journalistes ont été arrêtés dans le courant de l'année 2006 et détenus dans des conditions similaires. "Chief" Ebrima Manneh, du quotidien privé progouvernemental *Daily Observer*, a pour sa part disparu depuis le 7 juillet. Reporters sans frontières a appris début 2007 qu'il était détenu, depuis cette date, dans un commissariat de province, sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre lui.



GAMBIE

Ce bilan catastrophique n'empêche pas l'Union africaine (UA), l'organisation continentale présidée par l'ancien chef de l'Etat malien Alpha Oumar Konaré, de continuer à soutenir inconditionnellement le gouvernement. Son sommet annuel des

chefs d'Etat et de gouvernement s'est d'ailleurs tenu à Banjul et la capitale gambienne est le siège de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Laquelle s'abstient volontiers de discuter du comportement de son hôte en la matière.

KENYA

Superficie : 580 370 km².

Population : 34 256 000.

Langue : anglais.

Chef de l'Etat : Mwai Kibaki.

Le 2 mars 2006, les Kenyans se sont réveillés en apprenant que la police avait mené dans la nuit une opération brutale contre *The Standard* et une chaîne de télévision. Les images de policiers brûlant les exemplaires de l'un des journaux les plus respectés du pays ont fait le tour du monde. Cette affaire est révélatrice des relations exécrables existant entre le gouvernement et les médias privés, dans l'une des démocraties les plus accomplies du continent

Indubitablement, pour les journalistes kenyans, l'année 2006 restera celle du "raid". Le 2 mars, à 1 heure du matin, la police kenyane a fait simultanément irruption au siège de la télévision privée *Kenya Television Network (KTN)* et dans les locaux de l'imprimerie du quotidien privé *The Standard*, dans la zone industrielle de Nairobi. Après avoir agressé les gardiens, de nombreux policiers, armés de kalachnikovs, ont semé la panique dans les locaux de la télévision. Ils ont obligé les employés à se coucher par terre et ont gravement endommagé du matériel, empêchant ainsi la télévision d'émettre jusqu'au lendemain en début d'après-midi. Les policiers ont pris d'assaut l'unité de production vidéo. Ils ont saisi du matériel de transmission, dont de nombreux ordinateurs, et interpellé quatre employés, rapidement relâchés. Simultanément, des policiers ont saisi, chez leur imprimeur, les exemplaires du *Standard* à paraître le lendemain chez leur imprimeur et les ont brûlés, devant des caméras de télévision. Ces images ont fait le tour du monde.

Le gouvernement, par l'intermédiaire de son ministre de la Sécurité nationale, John Michuki, a reconnu avoir ordonné cette opération de police. Elle est intervenue après des mois d'hostilité grandissante entre le gouvernement du président Mwai Kibaki et la presse privée, notamment les puissants *Nation Media Group* et *Standard Newspapers*. Cette fois, c'est un article paru le 25 février, dans l'édition du week-end du *Standard*, qui a déclenché la colère du gouvernement. Cet article évoquait une rencontre, deux jours auparavant, entre le président Mwai Kibaki et l'ancien ministre de l'Environnement Kalonzo Musyoka, afin de discuter d'une éventuelle alliance politique. M. Musyoka avait quitté le gouvernement en novembre 2005 et fait campagne, avec l'opposition, contre le projet de Constitution proposé par le

chef de l'Etat et finalement rejeté par la population. Le bureau de presse du président Kibaki et Kalonzo Musyoka ayant nié qu'une telle rencontre ait jamais eu lieu, les démentis ont été relayés par *The Standard*, qui a parallèlement fait état de ses soupçons concernant un complot de la coalition à laquelle appartient M. Musyoka visant à le discréditer.

Mais cela n'a pas suffi à apaiser le gouvernement. Première étape de l'opération punitive, le 28 février, Chaacha Mwita, directeur de la publication du *Standard*, Dennis Onyango, rédacteur en chef et Ayub Savula, journaliste, ont été arrêtés et conduits au poste de police de Kileleshwa, à Nairobi. Trois jours plus tard, leur journal a reçu la visite de la police. Ils n'ont été relâchés que le lendemain de cette perquisition musclée. Inculpés de "publication de fausses rumeurs avec intention de faire paniquer le public", ils ont été libérés après paiement d'une caution de 50 000 shillings (580 euros).

Loin d'avoir réglé quelque problème que ce soit, cette descente de police et ses conséquences ont empoisonné la vie politique et médiatique kenyane le reste de l'année. Qui savait quoi ? Qui a donné l'ordre ? Pourquoi une telle violence ? Ces questions continuent d'alimenter le débat, prouvant que s'en prendre physiquement aux médias est totalement contre-productif pour le gouvernement d'une démocratie vivante comme le Kenya.

VIOLENCES

Il reste que la police est souvent envoyée régler leurs comptes aux médias qui, aux yeux du gouvernement, ont "dépassé les bornes". Ainsi, le 20 février, une unité de la police, conduite par le chef des opérations de Nairobi, Julius Ndegwa, et le

KENYA

chef adjoint de la brigade criminelle provinciale, Isaiah Osugo, a conduit une importante perquisition au siège du tabloïd *The Weekly Citizen* et dans plusieurs imprimeries de la capitale. A la recherche de la rédaction en chef, la police a investi les bureaux du journal et plusieurs imprimeries. Lors de cette opération, Johnstone Mativo, journaliste, Ken Teyie, maquettiste, Catherine Oyando, réceptionniste, Paul Kimani, imprimeur, et Austin Alwaka, assistant de distribution, ont été arrêtés. Plusieurs vendeurs de rue ont également été appréhendés. Tous ont été relâchés quelques jours plus tard.

L'hebdomadaire, connu pour ses publications sur des affaires de mœurs, avait publié en une plusieurs articles critiquant la présidence de Mwai Kibaki. Il affirmait notamment que le chef de l'Etat, dans l'incapacité de diriger le pays, avait délégué ses pouvoirs à son conseiller spécial, Stanley Murage, et qu'une lutte de pouvoir opposait une

femme présentée comme sa seconde épouse, Mary Wambui, à la "première dame" Lucy Kibaki.

Un autre problème auquel les journalistes kenyans doivent faire face est la violence inhérente à l'une des régions les plus troublées du continent. Ainsi, les locaux de Nairobi de la station privée *Radio Hope*, propriété de l'Eglise de Pentecôte (protestante évangélique), ont été assaillis dans la nuit du 12 mai par une bande de neuf individus. Deux d'entre eux ont ouvert le feu sur un gardien de nuit, décédé sur le coup, puis blessé un autre employé de sécurité et un présentateur, avant d'incendier les studios en y jetant des cocktails Molotov et de couper l'antenne. Les assaillants ont également blessé un passant en prenant la fuite. L'attaque, attribuée par la rédaction à des extrémistes musulmans, a eu lieu à l'issue de la diffusion en swahili d'une émission intitulée "Jésus est le chemin", prônant la conversion des musulmans au christianisme.

MAURITANIE

Superficie : 1 025 520 km².

Population : 3 069 000.

Langues : arabe, français.

Chef de l'Etat : Ely Ould Mohamed Vall.

En deux ans, la liberté de la presse a connu des avancées spectaculaires dans l'ancien "domaine privé" du président déchu Maaouiya Ould Taya, aujourd'hui en exil. Après son départ forcé, en août 2005, une junte militaire a engagé un processus de transition démocratique, qui doit culminer en mars 2007 avec une élection présidentielle. Parmi les promesses tenues jusque-là par les nouveaux maîtres du pays : l'abolition de la censure.

S'il fallait une preuve que la pression internationale finit par donner des résultats positifs sur les libertés civiles et politiques, le cas de la Mauritanie fournirait un exemple instructif. Après la "révolution de palais" d'août 2005, la junte militaire qui a détrôné le président Maaouiya Ould Taya a promis de rétablir la démocratie et, notamment, la liberté de la presse. Fin 2006, cette promesse était tenue.

Une nouvelle loi, dépenalisant les délits de presse et instituant des mécanismes de régulation démocratique, a été élaborée par une commission spécialisée composée de journalistes indépendants de Nouakchott, de juristes et de hauts fonctionnaires, en collaboration avec Reporters sans frontières. Achevée en mars, légèrement amendée par la profession après sa présentation au public, la nouvelle législation a été promulguée début octobre par le Conseil militaire pour la justice et la démocratie (CMJD). Par la négociation et avec l'appui vigilant de la communauté internationale, la censure a donc été abolie. Une Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel (HAPA) a été chargée de réguler le secteur. Et les journalistes mauritaniens peuvent enfin respirer, après une vingtaine d'années d'oppression, de surveillance permanente et d'autoritarisme policier.

Certes, le paysage audiovisuel est toujours entre les mains de l'Etat et les promesses de libéralisation du CMJD tardent à se concrétiser. Mais les principaux médias publics ont été confiés à des journalistes responsables, qui ont ouvert leurs antennes et leurs colonnes à l'ensemble des sensibilités politiques du pays. Ainsi, le referendum constitutionnel de juin et les élections municipales et législatives de novembre se sont déroulés dans de bonnes conditions, garantissant la diversité de la parole publique et l'accès du plus grand nombre à l'ensemble des discours. Comme l'élec-

tion présidentielle prévue en mars 2007, ces scrutins avaient donné lieu à des concertations préalables entre le gouvernement et les mouvements politiques, de manière à contenter tout le monde, y compris les mouvements les plus radicaux. De plus, la diffusion dans la capitale de la station publique française *Radio France Internationale (RFI)*, suspendue en novembre 2000 par l'ancien régime, a été rétablie et des négociations ont été engagées avec la direction de la chaîne pour l'étendre à Nouadhibou (Ouest).

DE NOUVEAUX OBJECTIFS

De nombreux défis attendent toutefois les journalistes mauritaniens, notamment pour s'affranchir des pressions claniques ou tribales. Ainsi, Khalil Ould Idoud, rédacteur en chef du quotidien arabophone *Al Akhbar*, a été agressé le 15 février 2006 à Nouakchott. Une dizaine d'hommes armés, aux ordres de l'ancien colonel Mohamed Mahmoud Ould Deh, l'un des hommes influents de l'ancien régime reconverti dans les affaires, ont fait irruption dans les locaux de son journal à sa recherche. Le même jour, la voiture dans laquelle circulait le journaliste a été percutée par un véhicule tout-terrain, dans le centre de la capitale. Après être parvenu à prendre la fuite sans avoir été blessé, il a porté plainte et est immédiatement entré en clandestinité, craignant pour sa sécurité. L'intervention du gouvernement a permis de punir les coupables, mais le journaliste a choisi de retirer sa plainte, pour des raisons demeurées obscures.

Par ailleurs, le phénomène de la presse "peshmerga" - ces publications irrégulières, au professionnalisme douteux, et favorisées sous l'ancien régime pour disqualifier la presse indépendante - continue de poser problème. Chasseurs de "petits cadeaux" et avides de rendre service aux plus

MAURITANIE

offrants, les responsables de ces journaux continuent d'être invités aux conférences de presse et aux événements officiels, provoquant la colère des journalistes attachés au respect des règles déontologiques de leur métier.

"Nous avons déjà affronté des autorités politiques disposant de tous les pouvoirs. Je ne vois pas

pourquoi on se dégonflerait devant d'autres. La seule menace qui pèse désormais sur la presse ne peut venir que d'elle-même. Elle doit s'organiser, se professionnaliser, s'unir, faire preuve de solidarité pour affronter ses nouveaux prédateurs", a déclaré à Reporters sans frontières Ahmed Ould Cheikh, directeur de publication du *Calame*, l'un des journaux les plus censurés avant 2005.

MOZAMBIQUE

Superficie : 801 590 km².

Population : 19 792 000.

Langue : portugais.

Chef de l'Etat : Armando Emilio Guebuza.

Six ans après les faits, le chef du commando des assassins du journaliste Carlos Cardoso a été définitivement condamné. Le ministère public mozambicain est même allé plus loin, en ouvrant une instruction sur l'éventuelle complicité de Nyimpine Chissano, le fils de l'ancien président Joachim Chissano.

En Afrique, il est suffisamment rare que l'assassinat d'un journaliste connaisse une suite judiciaire sérieuse pour que ce type de verdict ne soit pas accueilli avec satisfaction. Tel a été le cas en 2006 au Mozambique, six ans après l'assassinat de Carlos Cardoso, directeur du quotidien *Metical*, abattu en novembre 2000 alors qu'il enquêtait sur le plus gros scandale financier du pays depuis son indépendance.

Le 20 janvier, Anibal Antonio dos Santos Junior, dit "Anibalzinho", le chef du commando des assassins du journaliste, a été condamné à près de 30 ans de prison. Anibalzinho a également été condamné à payer 14 milliards de meticals (environ 490 000 euros) de dommages et intérêts à la famille de Carlos Cardoso et 1,5 milliard de meticals (entre 51 000 et 52 000 euros) au chauffeur du journaliste qui avait été blessé lors du crime. Le juge a déclaré qu'à l'issue de l'accomplissement de la totalité de sa peine, "Anibalzinho devra être expulsé vers le Portugal", pays dont il détient la nationalité. Certes, d'importantes zones d'ombre planent encore sur cette affaire et ni les circonstances des deux évasions spectaculaires du détenu, rendues possibles par de probables soutiens au sein de la police, ni les accusations formulées par deux de ses complices contre le fils de l'ancien président, Nyimpine Chissano, accusé d'être le commanditaire de l'assassinat, n'ont été éclaircies.

Toutefois, le 9 mai, le ministère public mozambicain a ouvert une instruction et mis en examen Nyimpine Chissano suite à l'accusation selon laquelle il aurait été l'instigateur de l'assassinat de Carlos Cardoso. Le bureau du procureur général a transmis le dossier à la Haute Cour de Maputo. Un juge doit désormais entendre les parties avant de décider si le fils de l'ancien chef de l'Etat doit comparaître devant un tribunal.

Carlos Cardoso a été assassiné, le 22 novembre 2000, sur l'avenue Martires de Machava, à Maputo. Il se trouvait dans sa voiture avec son chauffeur quand deux hommes leur ont bloqué la route et ont ouvert le feu. Carlos Cardoso, touché de plusieurs balles à la tête, est mort sur le coup. Son chauffeur a été grièvement blessé. Le journaliste enquêtait alors sur le détournement d'une somme équivalente à 14 millions d'euros de la Banque commerciale du Mozambique (BCM). Il avait notamment cité dans ses articles les noms des frères Satar et de Vicente Ramaya, trois hommes d'affaires très influents.

ABUS DE POUVOIR

Cette affaire a considérablement choqué le pays et contraint le gouvernement à respecter davantage la presse. Même si des peines de prison sont toujours prévues pour les délits de diffamation, elles ne sont jamais prononcées par la justice. Aucune arrestation de journaliste n'avait été enregistrée depuis 2003, quand le rédacteur en chef du quotidien *Imparcial*, José Armando Chitula, a été interpellé le 30 juin 2003 à l'aéroport de Maputo et détenu pendant 24 heures. L'incarcération du directeur, du rédacteur en chef et d'un reporter du journal communautaire *Mabarwe*, le 3 mai, a donc été un épisode surprenant de l'année 2006, surtout révélateur des abus de pouvoir perpétrés par de petits potentats locaux, avec la complicité de la police. Sebastião Canjera, João Mascarenhas et Patreque Francisco ont été arrêtés à Chimoio, sur ordre du procureur adjoint, Jose Abede. Les trois journalistes ont été incarcérés suite à la plainte pour "diffamation" d'un homme d'affaires influent, Tiago Pangaia. Le journal avait relaté que celui-ci avait été récemment arrêté après avoir été accusé du vol de 70 têtes de bétail, puis libéré "faute de preuves". Les trois hommes ont été relâchés après une semaine de détention illégale.

NIGER

Superficie : 1 267 000 km².

Population : 13 957 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Mamadou Tandja.

La crise provoquée par l'incarcération, fin 2003, de la direction de l'hebdomadaire *Le Républicain*, particulièrement critique du gouvernement, avait poussé le président Mamadou Tandja à promettre de réformer la loi sur la presse. En 2006, cette promesse n'a toujours pas été tenue. Et la direction du *Républicain* est retournée en prison.

Le 1er septembre 2006, le tribunal de grande instance de Niamey a condamné Maman Abou et Oumarou Keita, respectivement directeur de publication et rédacteur en chef de l'hebdomadaire privé *Le Républicain*, à 18 mois de prison ferme, 5 millions de francs CFA (7 600 euros) de dommages et intérêts et 300 000 francs CFA (environ 460 euros) d'amende pour "propagation de fausses nouvelles" et "diffamation". Les peines de prison correspondaient aux réquisitions du procureur, tandis que l'amende infligée représentait cent fois ce que le ministère public avait demandé. Les deux hommes avaient été arrêtés le 4 août, après le dépôt d'une plainte de l'Etat du Niger contre un article du *Républicain* publié le 28 juillet. Celui-ci, intitulé "Hama lâche l'Occident pour l'Iran", accusait le Premier ministre Hama Amadou de "courtiser à fond les Iraniens", risquant de provoquer une rupture avec les "chancelleries occidentales et de liquider toutes les entreprises appartenant aux Blancs". Maman Abou, interrogé sur son lieu de détention par Reporters sans frontières estimait que leur arrestation visait à punir *Le Républicain* pour avoir publié, une enquête sur des malversations et des détournements de fonds au sein de l'administration. Cette enquête

avait déclenché un audit des bailleurs de fonds du Niger.

Le tollé provoqué par cette affaire n'a pas fait fléchir le gouvernement, et notamment le Premier ministre, resté inflexible face aux multiples appels des organisations de défense de la liberté de la presse.

Il a fallu attendre le procès des journalistes en appel, le 27 novembre, pour qu'ils soient enfin relâchés. Le procureur a estimé que la peine infligée en première instance était trop lourde. Il a requis contre eux neuf mois de prison, dont trois ferme. Ayant déjà effectué près de quatre mois de prison, les deux journalistes ont été libérés à l'issue de l'audience.

Outre ces deux journalistes, qui n'en étaient pas à leurs premiers déboires avec les autorités, trois autres directeurs de publication ont connu la prison au Niger en 2006. Mais leurs affaires ne sont pas de nature politique. Ces trois journalistes sont tombés sous le coup de la loi pour avoir, la plupart du temps, dérogé aux règles élémentaires du journalisme en publiant des informations outrancières, sensationnalistes, non vérifiées ou extravagantes.



NIGERIA

Superficie : 923 770 km².
Population : 131 530 000.
Langue : anglais.
Chef de l'Etat : Olusegun Obasanjo.

Les journalistes du "géant de l'Afrique de l'Ouest", premier producteur de pétrole du continent, sont ballottés entre la violence sociale, la corruption endémique et l'agressivité d'hommes politiques prêts à tout pour maintenir leurs privilèges. Tabassages, arrestations, procès abusifs et menaces de mort sont le lot quotidien des professionnels des médias de Lagos et des différentes capitales des Etats, où de puissants gouverneurs imposent leur loi.

Les journalistes nigériens ont, une fois de plus en 2006, vécu une année éprouvante. Ils ont dû faire face à la brutalité policière, à une arrestation certaine pour le moindre article déplaisant aux autorités locales, à la corruption des hommes en uniforme, des barons de la politique et des businessmen. Certes, la presse nigérienne est pluraliste, vigoureuse et insolente, forte du soutien de la population et d'une longue tradition de résistance aux différentes junte militaires et dictatures qui ont saigné le pays depuis son indépendance. Mais, comme Reporters sans frontières le soulignait en mars, après avoir dénombré, en l'espace d'un mois, trois agressions physiques, un ordre de censure, un licenciement abusif, une arrestation arbitraire et un cas d'intimidation, "les journalistes subissent la violence quotidienne qui règne au Nigeria". Mais ils sont également les souffre-douleur réguliers des puissants, militaires, gouverneurs, ministres ou hommes d'affaires, qui bénéficient d'une totale impunité et n'ont aucun respect pour le droit à l'information. C'est pourquoi un hommage particulier doit être rendu aux journalistes nigériens, qui ont enduré l'oppression des junte militaires, et qui aujourd'hui travaillent en bravant le mépris et la brutalité des autorités et de leurs protégés.

Dans un pays où la lutte pour le pouvoir se déroule souvent sur fond de violence et de corruption, les journalistes sont des cibles de choix. Ainsi, le directeur du journal *Ebonyi Voice*, Imo Eze, et l'un de ses journalistes, Oluwole Elenyimi, ont passé plus de deux mois en prison, entre le 14 juin et le 25 août, après la publication d'un article intitulé "Is Ebonyi A Failed State ?" ("L'Etat d'Ebonyi est-il en faillite ?"). Les deux journalistes ont été inculpés par un tribunal d'Abakaliki, capitale de l'Etat d'Ebonyi, de "conspiration", "sédition" et "diffamation" à l'encontre du gouverneur, Sam Ominyi Egwu.

UNE TÉLÉVISION DANS LE COLLIMATEUR

Des procédures judiciaires abusives ont également été utilisées par le gouvernement, lorsque des journalistes ont mis en cause le président Olusegun Obasanjo. Mike Gbenga Aruleba, présentateur d'une célèbre émission politique, et Rotimi Durojaiye, reporter du *Daily Independent*, ont passé deux jours en prison et ont été inculpés de "sédition" en vertu d'une loi pourtant rendue caduque par l'arrêt d'une cour d'appel datant de 1983. Dans le *Daily Independent* du 12 juin, Rotimi Durojaiye avait publié un article intitulé "Controversy Over Age, Cost of Presidential Jet" ("Polémique autour de l'âge et du coût de l'avion présidentiel"), dans lequel le journaliste s'interrogeait sur les modalités et l'opportunité de l'acquisition du nouvel avion présidentiel. Dans son émission "Focus Nigeria", diffusée le lendemain sur la chaîne de télévision *African Independent Television (AIT)*, le présentateur Mike Gbenga Aruleba avait à son tour évoqué ce sujet, qui suscitait une grande controverse dans la presse nigérienne. Pour avoir employé un mot péjoratif ("tokunbo"), suggérant qu'il s'agissait d'un appareil de seconde main, Mike Gbenga Aruleba a été arrêté le 14 juin par des agents du State Security Services (SSS, services de renseignements intérieurs), puis relâché le jour suivant à condition de rendre compte de ses déplacements. Rotimi Durojaiye a quant à lui été arrêté le 25 juin. Le lendemain, alors que, dans le cadre de son travail, il avait quitté Abuja pour Lagos, Mike Gbenga Aruleba a été de nouveau arrêté. Le 10 octobre, ce dernier a été relaxé. Quant au procès de Rotimi Durojaiye, il a été reporté.

La chaîne de télévision *AIT* avait déjà eu maille à partir avec les autorités, le mois précédent. Le 14 mai, des agents du SSS avaient fait irruption dans



NIGERIA

ses locaux et saisi la cassette d'un film documentaire évoquant les tentatives ratées des précédents dirigeants nigériens de se maintenir au pouvoir. *AIT*, la plus ancienne chaîne privée du pays, était dans le collimateur des autorités depuis qu'elle avait diffusé en direct les débats de l'Assemblée nationale sur un amendement controversé à la Constitution de 1999 présenté par les partisans du président Obasanjo. Celui-ci aurait permis, entre autres, au président de la République et aux gouverneurs des Etats fédérés de se maintenir au pouvoir quatre années de plus. Il avait été repoussé par le Parlement quelques jours après le raid. Les SSS, habitués des opérations commandos contre la presse privée, ont été classés par Reporters sans frontières dans la liste des "Prédateurs de la liberté de la presse".

DEUX JOURNALISTES TUÉS

Comme si ce climat d'hostilité permanente ne pesait pas suffisamment sur la presse nigérienne, la fin de l'année a été marquée par deux assassinats. Les deux victimes étaient de célèbres journalistes de Lagos et les circonstances de leur mort, même si rien ne prouve qu'elle est liée à leur activité professionnelle, sont révélatrices de cet univers de violence avec lequel les professionnels des médias doivent composer. Omololu Falobi, ancien journaliste du quotidien privé *The Punch*, fondateur et directeur exécutif de l'association Journalists Against AIDS (Journalistes contre le sida, JAAIDS), a été tué le 5 octobre aux environs de 22 heures, alors qu'il venait de quitter le siège de son associa-

tion située dans le quartier d'Ogba, à Lagos. Ses assassins lui ont tiré plusieurs balles dans le front, alors qu'il était au volant de sa voiture. Les premières conclusions de l'enquête, communiquées par JAAIDS et plusieurs journalistes nigériens, indiquent qu'Omololu Falobi a été tué pour des raisons crapuleuses, mais aucun suspect n'a été arrêté.

Godwin Agbroko, président du directoire éditorial du quotidien privé *This Day*, a quant à lui été retrouvé mort au volant de sa voiture, le 22 décembre, sur le bord d'une route du quartier d'Isolo, à Lagos, alors qu'il venait de quitter les bureaux de son journal. Ses effets personnels n'ont pas été dérobés, mais la même nuit, trois policiers et deux passants ont été tués par balles dans le même quartier. La police a indiqué qu'elle privilégiait la thèse de l'homicide pour des motifs crapuleux. Son fils, Tobor Agbroko, a toutefois indiqué à la presse nigérienne que sa famille penchait pour un assassinat. "Il avait un téléphone d'une valeur de plusieurs milliers de nairas, on ne l'a pas touché. Son argent liquide, sa montre-bracelet et d'autres biens n'ont pas été dérobés." Il a rejeté la thèse privilégiée par la police, estimant qu'on ne pouvait pas "prendre les gens pour des imbéciles en disant que les tueurs étaient des voleurs". Godwin Agbroko était un journaliste connu, qui signait régulièrement une chronique dans *This Day*. Ancien rédacteur en chef de plusieurs journaux sous la dictature militaire (1993-1999), il avait continué de donner un éclairage ironique et sans complaisance de la vie politique.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Superficie : 2 344 860 km².

Population : 57 549 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Joseph Kabila.

Dans ce pays grand comme l'Europe occidentale, la presse est ballottée entre la violence des militants politiques et de leurs chefs, l'anarchie qui règne dans certaines régions et la pauvreté endémique qui les pousse parfois à se laisser corrompre. En 2006, la plus grande mission de l'ONU au monde y a organisé et supervisé une élection présidentielle historique. Si plusieurs journalistes ont été victimes des haines politiques, d'autres ont joué un rôle dangereux, qui aurait pu refaire basculer le pays dans la guerre civile.

La démesure du territoire de l'ancien Zaïre est à l'image des problèmes qui se posent aux journalistes de ce pays. A Kinshasa, où la presse est pléthorique, polémique et indocile, les menaces de mort, les arrestations abusives et les brutalités policières sont courantes. En 2006, près d'une quinzaine de directeurs de publication, rédacteurs en chef ou journalistes travaillant dans la capitale ont, comme les années précédentes, été envoyés croupir dans les cellules du sinistre Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK), souvent sur la base de la simple plainte d'un homme politique ou d'un businessman, ou d'un coup de téléphone au chef de la police. Depuis plusieurs années, Reporters sans frontières et son organisation partenaire, Journaliste en danger (JED), demandent au gouvernement congolais de réformer la loi sur la diffamation, qui prévoit des peines de prison et permet la détention préventive des journalistes. En vain pour l'instant. Les autorités n'ont pas encore renoncé à user et abuser d'un article condamnant "l'imputation dommageable", sans que les juges n'aient à se prononcer sur la véracité des informations incriminées, mais seulement sur le fait qu'elles portent ou non "atteinte à l'honneur ou à la considération" du plaignant. Etant donné, de surcroît, la corruption à l'œuvre au sein du système judiciaire, les injustices sont fréquentes.

MÉDIAS PARTISANS

Certes, il existe également un problème de corruption au sein de la presse congolaise. Beaucoup de journalistes vendent les colonnes de leurs journaux au plus offrant, se retrouvant dans la situation de maîtres chanteurs ou de porte-voix d'hommes politiques peu scrupuleux. D'autre

part, des propos haineux sont régulièrement tenus dans les colonnes ou sur les ondes de certains médias congolais, instrumentalisés par des clans politiques ou ethniques. La campagne pour l'élection présidentielle de juillet a été l'occasion pour les médias publics et privés de manifester bruyamment leur allégeance à tel ou tel candidat, souvent sans aucun égard pour la déontologie. Du coup, les médias partisans, particulièrement ceux de Joseph Kabila et Jean-Pierre Bemba, ont été les cibles des attaques de leurs adversaires, qui n'ont pas hésité à envoyer leurs milices ou leurs militants faire taire la voix de "l'autre". Signe des temps, au lendemain de la proclamation des résultats du premier tour de l'élection présidentielle, le 20 août, c'est autour de l'immeuble des télévisions de Jean-Pierre Bemba que des combats entre les gardes prétoiriennes des deux candidats finalistes ont éclaté. Un mois plus tard, le 18 septembre, un incendie d'origine indéterminée a détruit les locaux et les studios de *Canal Congo télévision (CCTV)*, *Canal Kin télévision (CKTV)* et *Radio liberté Kinshasa (Ralik)*, brûlant au deuxième degré le directeur général de ces chaînes, Stéphane Kitutu.

MENACES ET ZONES D'OMBRE

Beaucoup d'autres journalistes s'efforcent de pratiquer honnêtement leur métier, mais payent un prix élevé - leur sécurité, leur liberté ou leur vie - pour avoir gêné ceux qui détournent le bien public. L'un d'entre eux, Kazadi Mukendi, journaliste de l'hebdomadaire *Lubilanji Expansion*, a passé un mois et demi en prison pour avoir dénoncé une affaire de corruption, malgré le fait que le procureur avait ordonné sa libération un mois et demi auparavant. Bapuwa Mwamba, un éditorialiste

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

d'opposition récemment rentré d'exil, a quant à lui été assassiné le 8 juillet à son domicile, sans doute par des militaires avides d'argent facile.

Moins d'un an auparavant, le journaliste politique Franck Ngyke et son épouse, Hélène Mpaka, avaient été assassinés dans des circonstances encore peu claires, à leur domicile de Kinshasa. Sous la pression des journalistes congolais et des organisations internationales, pour la première fois dans l'histoire récente du pays, une enquête a été diligentée pour faire la lumière sur ce double homicide. Celle-ci a débouché sur le procès relativement brouillon de trois présumés coupables, des anciens militaires aux mobiles flous. L'organisation JED a de son côté mené une enquête indépendante, visant à explorer la piste politique, en dépit du désintérêt des autorités pour cette hypothèse. Leurs conclusions n'ont toujours pas été confirmées ni infirmées. Pourtant, les menaces de mort répétées reçues par Donat M'Baya Tshimanga, président de l'association, et Tshivis Tshivuadi, secrétaire général, semblaient indiquer que les questions qu'ils avaient soulevées dans leur enquête, notamment sur le rôle joué par certaines personnes proches du ministre de l'Intérieur, dérangeaient.

Pour faire face à tous ces défis, en mars, Reporters sans frontières a envoyé une délégation à Kinshasa, afin de rencontrer le président Joseph Kabila, plusieurs ministres et ambassadeurs, la mission locale de l'ONU et les responsables des principaux médias. Si l'organisation a obtenu la libération de trois journalistes alors incarcérés, elle a aussi pu constater les insuffisances des mécanismes de régulation et d'autorégulation. La Haute Autorité des médias (HAM), dirigée par Modeste Mutinga, un journaliste respecté, est soumise à de telles pressions qu'il lui est difficile de travailler sereinement. En même temps qu'il lui est impossible de ne pas sanctionner les dérives et les dérapages des médias de propagande, elle doit faire face à des accusations récurrentes de "partialité".

C'est dans ce contexte que son siège social a été saccagé, le 27 juillet, par des partisans de Jean-Pierre Bemba revenant d'un meeting de leur champion.

HOSTILITÉ PERMANENTE

Mais les militants politiques n'ont pas été les seuls à ne pas respecter cette importante institution des démocraties modernes. Le ministère de l'Information, tenu par Henri Mova Sanakyi, un "dur" du parti de Joseph Kabila, n'a pas hésité à la court-circuiter régulièrement, notamment fin août, lorsqu'il a ordonné la coupure de la diffusion des chaînes de Jean-Pierre Bemba. Le ministre s'est d'ailleurs illustré plusieurs fois dans le courant de l'année pour son manque d'égards envers les règles démocratiques. Le 3 juillet, l'envoyée spéciale de *Radio France Internationale*, Ghislaine Dupont, a été expulsée du pays à son initiative. Le ministre l'avait violemment attaquée, les mois précédents, et une dangereuse campagne de haine, aux accents xénophobes, avait été dirigée contre elle dans le quotidien kabiliste *L'Avenir*.

En province, la situation n'est guère meilleure qu'à Kinshasa. Les potentats locaux n'hésitent pas à envoyer leurs hommes de main faire le coup de poing contre les journalistes trop curieux. Le 18 mai, par exemple, Ricky Nzuzi, cameraman de la *Radio télévision nationale congolaise (RTNC)* à Lubumbashi, a été kidnappé, roué de coups et jeté dans un fossé par des inconnus. Dans les zones où sévissent des armées privées, aux objectifs politiques flous, l'insécurité est totale pour les journalistes. Un collaborateur de l'AFP, Acquitté Kisémbu, est porté disparu depuis 2003 en Ituri et tout laisse penser qu'il a été assassiné par des miliciens du secteur. Reporters sans frontières a d'ailleurs demandé à la Cour pénale internationale d'élargir son enquête sur le seigneur de la guerre Thomas Lubanga, transféré à La Haye dans le courant de l'année, à cette disparition inexpliquée.



RWANDA

Superficie : 26 340 km².

Population : 9 038 000.

Langues : kinyarwanda, français, anglais, swahili.

Chef de l'Etat : Paul Kagame.

Certes, de grands défis ont été relevés pour reconstruire un pays profondément ébranlé par le génocide de 1994. Mais la liberté de la presse n'y est absolument pas garantie et les journalistes rwandais doivent subir en permanence l'hostilité du gouvernement et la surveillance des services de sécurité.

Pays profondément meurtri par le génocide des Tutsis en 1994, le Rwanda a du mal à se sortir de ses années noires. Certes, les infrastructures du pays ont été rebâties et un système de jugement des "génocidaires de quartier" a été mis en place. Mais le président Paul Kagame et son gouvernement n'ont jamais accepté de garantir une réelle liberté de la presse. Ils font payer le prix fort aux journalistes qui les dérangent ou qui révèlent les faces obscures de leur politique.

L'année 2006 a d'ailleurs commencé par l'agression du directeur de l'un des rares journaux indépendants paraissant à Kigali. Bonaventure Bizumuremyi, le patron de l'hebdomadaire privé *Umuco* a été réveillé, le 15 janvier à 3 heures du matin, par quatre hommes armés de gourdin et de couteaux. Ils ont frappé à la porte de son domicile, situé dans un quartier populaire de Kigali. Une fois entrés, ils ont mis sa maison à sac et ont proféré des menaces à son encontre, le sommant de cesser de publier des articles défavorables au Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir). Après l'intervention de voisins, les quatre hommes ont calmement quitté le domicile du journaliste. La veille de cette violente intrusion chez lui, Bonaventure Bizumuremyi avait été suivi par un véhicule de police jusqu'à son domicile. Il avait également reçu des menaces par téléphone. Dans la dernière édition d'*Umuco*, il avait dénoncé le manque de séparation des pouvoirs au Rwanda et critiqué le FPR, lui reprochant d'être incapable de diriger le pays.

Ce journal est habitué aux démêlés avec le pouvoir. L'un de ses journalistes, Jean-Léonard Rugabage, a passé onze mois à la prison de Gitarama, sous divers prétextes, tous liés de près ou de loin au génocide de 1994. Il avait été arrêté en septembre 2005, dix jours après la publication d'un numéro de *Umuco* dans lequel il avait dénoncé la corruption de certains juges des

gacaca du district de Ruyumba et l'utilisation de ces tribunaux populaires pour régler des comptes personnels. Le 23 novembre, il avait été condamné à un an de prison pour "outrage à la cour" après avoir mis en doute l'impartialité du président du tribunal chargé de le juger, et restait sous le coup d'une accusation de meurtre, qui ne pouvait être prouvée. Les 26 et 28 juillet 2006, il a finalement été acquitté pour ces deux accusations et libéré. Depuis, il a repris son poste de rédacteur en chef d'*Umuco*.

CONDAMNÉ POUR UNE ANALYSE POLITIQUE

L'autre journal qui a subi fréquemment la colère du pouvoir est *Umuseso*, un hebdomadaire en kinyarwanda, respecté pour ses analyses politiques. Le 3 août, la Haute Cour, la plus haute juridiction du pays, a confirmé la condamnation pour "outrage public" de Charles Kabonero, directeur de l'hebdomadaire, à une peine d'un an de prison avec sursis et une amende d'un million de francs rwandais (environ 1450 euros) pour avoir publié une série d'articles critiques sur le fonctionnement du gouvernement. Le directeur de publication d'*Umuseso* était poursuivi par Denis Polisi, vice-président du Parlement et secrétaire général du FPR, qui se référait à un article paru en août 2004, intitulé : "Entre Kagame et Polisi, qui gouverne réellement ?" L'article jugeait, entre autres, le poids politique de Denis Polisi à la lumière de sa position de secrétaire général du parti au pouvoir et d'ancien membre de la diaspora tutsie réfugiée au Burundi. Charles Kabonero révélait également que Denis Polisi louait des bureaux à plusieurs institutions paraétatiques dans un immeuble de sa propriété.

En avril, Charles Kabonero a par ailleurs fait l'objet d'une violente campagne de calomnie, notamment dans le bimensuel progouvernemental *Focus*. Sur la base d'un faux courriel, ce journal l'avait



RWANDA

accusé d'avoir conspiré avec le lieutenant Abdul Ruzibiza, ex-officier des services spéciaux du FPR aujourd'hui réfugié à l'étranger, dans l'intention de lancer une vague d'attentats à la bombe à Kigali et de faire tomber le pouvoir en place.

Chaque année, plusieurs journalistes rwandais préfèrent prendre la route de l'exil plutôt que de subir ce climat de tension et la surveillance des services de sécurité. Bosco Gasasira, directeur de l'hebdomadaire *Umuvugizi*, a ainsi affirmé à Reporters sans frontières avoir fait l'objet en août 2006 d'intimidations téléphoniques répétées et d'une filature des agents du service de renseignements militaire lors de ses déplacements. Il avait refusé de révéler aux autorités des informations sur la situation de Bonaventure Bizumuremyi, qui a choisi de quitter le pays suite à de graves menaces sur sa personne. Le journal *Umuvugizi* a par ailleurs été la cible des autorités rwandaises pour avoir osé, comme d'autres publications indépendantes, critiquer la gestion du ministre de l'Economie et des Finances, James Musoni. Bosco Gasasira a notamment publié un article intitulé "Une mutation de la maisonnette du temps du président

Habyarimana vers le FPR", dénonçant le favoritisme dans la distribution des postes stratégiques et le "trafic d'influence" dont ferait preuve le ministre afin de contrôler l'économie du pays.

RFI DANS LE COLLIMATEUR

Enfin, la presse internationale, régulièrement accusée, avec les organisations de défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse, de "désinformer" sur la situation au Rwanda, a subi en 2006 les foudres du gouvernement. Sonia Rolley, correspondante accréditée de *Radio France Internationale (RFI)* à Kigali, a été enjointe de quitter le territoire le 10 juin, faute d'avoir obtenu le renouvellement de son visa. Et lorsqu'en novembre, le juge français Jean-Louis Bruguière a émis neuf mandats d'arrêt internationaux contre Paul Kagame et son entourage pour leur implication présumée dans l'attentat qui a coûté la vie à l'ancien président Juvénal Habyarimana, en avril 1994, le Rwanda a non seulement rompu ses relations diplomatiques avec la France, mais il a également fermé purement et simplement l'émetteur de *RFI*.

SOMALIE

Superficie : 637 660 km².

Population : 8 228 000.

Langue : somali.

Chef de l'Etat : Abdullahi Yusuf Ahmed.

Le retour de la guerre a fait de 2006 l'une des années les plus violentes à l'égard de la presse depuis bien longtemps. Un correspondant étranger a été tué en plein jour à Mogadiscio, tandis qu'une trentaine de journalistes somaliens, témoins gênants d'un conflit fait de mensonges et de désinformation, ont été arrêtés par l'un des belligérants.

La Somalie, qui était au début de l'année 2006 un archipel chaotique de seigneuries, est devenu en l'espace de quelques mois le terrain d'affrontement entre un mouvement politico-militaire fondamentaliste et un gouvernement de transition précaire. Les journalistes somaliens se sont donc retrouvés face à de nouveaux défis. Lorsque le pays était divisé en fiefs de chefs de guerre, protégés par des milices d'adolescents, ils étaient déjà les cibles privilégiées des puissants, hommes d'affaires ou gouverneurs auto-proclamés. En 2006, témoins gênants d'une guerre où la désinformation et le mensonge ont été une arme majeure, ils ont dû composer d'un côté avec une Union des tribunaux islamiques (UTI) dévote et nationaliste, et de l'autre avec un gouvernement fédéral de transition irritable et soucieux de son image sur la scène internationale.

ARRESTATIONS À RÉPÉTITION

Du coup, une trentaine de journalistes ont été arrêtés, dans le courant de l'année, à la fois à Mogadiscio (Sud-Est), la base de l'UTI, ainsi qu'à Baidoa (Sud-Ouest), le siège du gouvernement, et dans la région semi-autonome du Puntland (Nord-Est).

Fahad Mohammed Abukar, journaliste de *Radio Warsan*, Mohammed Adawe Adam, de *Radio Shabelle*, et Muktar Mohammed Atosh, de la station *HornAfrik*, ont ainsi été arrêtés le matin du 24 octobre par les milices gouvernementales dans le village de Daynunay, à 15 km de Baidoa. Les trois journalistes ont été capturés en possession d'une caméra vidéo numérique contenant des images du cadavre d'un soldat éthiopien d'origine somalienne tué à Burhakaba, ainsi que des images de troupes éthiopiennes présentes sur le territoire somalien. Ils sont restés en détention pendant une semaine, avant d'être libérés. Les images qu'ils avaient tournées n'ont jamais été diffusées. De même, Abdullahi Yasin Jama, de *Radio Warsan*, est tombé

dans un piège tendu par les milices du gouvernement de transition à Baidoa, le 24 novembre. Arrêté alors qu'il avait été invité à une fausse conférence de presse, le journaliste a été retenu de force pendant trois jours par les miliciens qui l'ont brutalisé. Il a été puni pour avoir évoqué la "présence massive" de soldats éthiopiens en Somalie, ce que les gouvernements de Baidoa et d'Addis-Abéba ont passé la moitié de l'année à démentir, sans vraiment convaincre.

Le 29 septembre, les milices de l'UTI à Kismayo (Sud-Est) ont arrêté trois journalistes de la station privée *HornAfrik*, Sahro Abdi Ahmed, Layla Sheik Ismail et Adam Mohammed Salad. Les trois hommes ont été libérés quelques heures plus tard, après avoir reçu l'ordre de ne plus évoquer les tribunaux islamiques. Par ailleurs, le 17 décembre, le secrétaire général de l'Union nationale des journalistes somaliens (NUSOJ), Omar Faruk Osman, et le coordinateur de l'organisation, Ali Moalim Isak, ont été arrêtés à l'aéroport de Mogadiscio, avant d'embarquer pour un voyage professionnel. Ils ont d'abord été transférés au poste de police de l'aéroport, avant d'être conduits, les yeux bandés, au commissariat du district Waberi. L'ordinateur d'Omar Faruk Osman, ainsi que des documents en sa possession, leurs passeports et leurs téléphones portables ont été confisqués. Un policier est venu les interroger en cellule et les a contraints à révéler le mot de passe pour accéder aux emails du journaliste. Ils ont été relâchés le soir même, mais leurs biens ne leur ont jamais été restitués. Par la suite, de peur d'être la cible de représailles, plusieurs responsables de la NUSOJ ont pris le chemin de l'exil.

LA NUSOJ ENTRAVÉE

L'organisation partenaire de Reporters sans frontières en Somalie a, du reste, connu de nombreuses déconvenues dans le courant de l'année,

SOMALIE

à mesure que sa réputation de défenseur de la liberté de la presse a grandi. Des miliciens payés par un rival ont ainsi expulsé, sous la menace de leurs armes, la direction de la NUSOJ de leurs bureaux de Mogadiscio, le 3 juillet, contraignant l'organisation à s'installer ailleurs. En octobre, d'après négociations avec la direction de l'UTI lui ont permis d'éviter que les religieux n'imposent un "code de conduite" draconien à la presse, leur interdisant notamment de diffuser des informations "susceptibles de créer des conflits entre la population et les tribunaux islamiques".

Le pays reste l'un des plus dangereux au monde. Le 4 août, une voiture transportant des responsables de la NUSOJ est tombée dans une embus-

cade tendue par trois hommes en armes, sur la route entre Baidoa et Mogadiscio, au cours de laquelle leur chauffeur, Madey Garas, a été tué. Et dix-huit mois après l'assassinat encore impuni de Kate Peyton, envoyée spéciale de la *BBC* à Mogadiscio, un journaliste suédois a été tué en plein jour dans la capitale, au cours d'un rassemblement de soutien aux tribunaux islamiques. Alors qu'il filmait un groupe de manifestants, le 23 juin, Martin Adler, un reporter indépendant habitué aux zones de conflit, a été tué par un homme cagoulé, qui lui a tiré une balle dans la poitrine. Les tribunaux islamiques, qui ont condamné l'assassinat, ont affirmé avoir procédé à plusieurs arrestations, mais sans fournir plus de détails.

SOUDAN

Superficie : 2 505 810 km².

Population : 36 233 000.

Langues : arabe, anglais.

Chef de l'Etat : Omar Hassan al-Bashir.

Les journalistes soudanais sont une proie facile pour un gouvernement qui use et abuse d'une législation liberticide, d'un nationalisme teinté de religion et d'un contexte régional troublé pour justifier la répression. Une quinzaine d'entre eux ont été arrêtés en 2006, ainsi que deux reporters étrangers, témoins gênants des massacres du Darfour.

Les massacres du Darfour sont une plaie ouverte pour le Soudan, une blessure dont le gouvernement ne supporte pas que l'on s'approche. Deux journalistes étrangers et leurs collaborateurs ont fait les frais de cette nervosité extrême, en 2006, en étant jetés en prison pour s'être intéressés de trop près au drame de cette immense région frontalière avec le Tchad.

Le photographe et militant humanitaire slovène Tomo Kriznar, par ailleurs conseiller du président de son pays, a été arrêté le 19 juillet dans le Nord-Darfour. Il a été condamné le 14 août à deux ans de prison par la cour pénale d'El Fasher, capitale de l'Etat. Il était poursuivi pour "espionnage", "publication de fausses nouvelles" et "entrée au Soudan sans visa". Lors d'une audience, le 1er août, Tomo Kriznar avait reconnu être entré au Soudan sans visa depuis la frontière tchadienne, sur l'invitation du Mouvement de libération du Soudan (SLM), mais avait rejeté l'accusation d'espionnage. Le visa lui avait été refusé par l'ambassade du Soudan à Vienne (Autriche), à cause de ses écrits jugés "négatifs". Il a en effet publié plusieurs articles dans les journaux slovènes et sur son site Internet, www.tomokriznar.com, sur la situation au Darfour. Au terme d'après négociations, Tomo Kriznar a bénéficié d'une amnistie présidentielle, le 2 septembre.

Quelques semaines plus tard, le 6 août, le reporter américain Paul Salopek, qui réalisait un reportage sur la région du Sahel pour le mensuel privé américain *National Geographic*, a été arrêté par les forces de sécurité gouvernementales, en compagnie de ses collaborateurs. Il était en possession de deux passeports américains, une pratique fréquente pour les journalistes couvrant les zones de conflit, et de photographies satellites de la région disponibles sur Internet. Inculpé d'"espionnage" et de "diffusion illégale d'informations", il a également été accusé d'avoir pénétré sur le territoire souda-

nais sans visa. Paul Salopek, par ailleurs correspondant du quotidien *Chicago Tribune*, son interprète Suleiman Abakar Moussa et son chauffeur Idriss Abdulraman Anu, tous deux de nationalité tchadienne, n'ont dû leur libération, le 9 septembre, qu'à l'intervention obstinée du gouverneur de l'Etat du Nouveau-Mexique, Bill Richardson.

Le tort de ces deux journalistes était surtout d'être venus, en dépit des obstacles administratifs et politiques, couvrir une actualité que le gouvernement soudanais voudrait cacher. De nombreux actes d'intimidation ou des menaces à peine voilées ont été dirigés contre les envoyés spéciaux étrangers, présents au Darfour ou à Khartoum.

DES PROIES FACILES

Les journalistes soudanais sont une proie facile pour le pouvoir. Plus d'une quinzaine d'entre eux ont été arrêtés dans le courant de l'année 2006, en dépit de la levée officielle de la censure et des lois d'exception, en juillet 2005. L'un d'eux a même été assassiné, traumatisant une profession qui vivait déjà dans la crainte de la répression. Le corps décapité de Mohamed Taha, rédacteur en chef du quotidien privé soudanais *Al-Wifaq*, a en effet été retrouvé par la police, le 6 septembre, dans une rue d'une banlieue sud de Khartoum. Le journaliste avait été kidnappé par plusieurs hommes masqués, la veille dans la soirée, à son domicile situé dans l'est de la capitale. Il avait été conduit à bord d'une voiture vers une destination inconnue. Sa famille avait immédiatement signalé l'enlèvement à la police.

En 2005, Mohamed Taha avait été jugé pour "blasphème", suite à la plainte d'un groupe fondamentaliste nommé Ansar al-Sunnah. L'article incriminé, rédigé par ce journaliste, par ailleurs membre du mouvement des Frères musulmans, évoquait un manuscrit islamique vieux de plus de cinq siècles

SOUDAN

qui soulèverait des doutes sur la généalogie du Prophète. Après la parution de l'article, d'importants rassemblements avaient été organisés par des imams de Khartoum pour exiger que le journaliste soit mis à mort. Son journal avait été suspendu pendant deux mois.

Les soupçons se sont tout de suite portés sur les islamistes radicaux, mais aussi sur les rebelles du Darfour, dont Mohamed Taha était l'un des enne-

mis déclarés. Abou Obeida Abdallah, journaliste du quotidien privé *Al-Rai al-Aam*, a été maintenu en détention du 29 septembre au 15 octobre, officiellement dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Mohamed Taha. Il avait par ailleurs couvert le sommet d'Abuja entre le gouvernement et des groupes rebelles du Darfour au mois de mai. Rien n'a filtré sur son interrogatoire. A la fin de l'année, aucune conclusion satisfaisante n'avait été atteinte par les enquêteurs soudanais sur l'assassinat.

TCHAD

Superficie : 1 284 200 km².

Population : 9 749 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Idriss Deby Itno.

Après un épisode de crise entre la presse et le gouvernement, en 2005, la situation semblait s'améliorer à N'Djamena. Mais la reprise des combats, l'état de guerre avec le Soudan et l'intolérance du gouvernement ont porté un dur coup aux libertés. A la fin de l'année, l'état d'urgence a été proclamé. Et avec lui, la censure.

L'année avait bien commencé, après la résolution de la crise de l'été 2005 qui avait vu quatre journalistes être incarcérés à la maison d'arrêt de N'Djamena. Le dialogue entre la presse et le gouvernement avait été renoué. Il avait même donné lieu à une négociation en vue de la réforme de la loi, conformément aux engagements pris, en septembre 2005, par le président Idriss Deby Itno envers Reporters sans frontières. Mais la précipitation des événements politiques, notamment la reprise des affrontements entre rebelles et forces gouvernementales à la frontière du Soudan, puis jusque dans la capitale, ont poussé le gouvernement à prendre la décision absurde et inutile de réinstaurer la censure.

La tension a commencé à s'accroître, à l'automne 2006, lorsque les combats ont repris et que le président Deby Itno a ouvertement accusé le Soudan voisin, base arrière des mouvements armés, d'avoir déclaré la guerre au Tchad. Dans ce contexte, le 27 octobre, Evariste Ngaralbaye, journaliste de l'hebdomadaire privé *Notre Temps*, a été arrêté et incarcéré pendant quatre jours avec des prisonniers de droit commun. Son arrestation était liée à la publication d'un article traitant des enfants soldats.

ETAT D'URGENCE

Deux semaines plus tard, alors que des affrontements intercommunautaires venaient d'ensanglanter le pays et que des colonnes rebelles avançaient depuis la frontière du Darfour soudanais, le gouvernement a décidé, le 13 novembre, la proclamation de l'état d'urgence dans six régions et dans la capitale. Cette mesure exceptionnelle a inclus le rétablissement de la censure préalable de la presse écrite, ainsi que l'interdiction faite aux radios privées de traiter de sujets sensibles. La presse indépendante, réduite à une poignée d'hebdomadaires paraissant exclusivement à N'Djamena, à quelques radios privées et communautaires, s'est retrouvée

par conséquent, fin 2006, sous la stricte surveillance du gouvernement, pendant que des combats se déroulaient dans une grande opacité. Contrainte de paraître, depuis le 13 novembre, amputée de passages entiers et barrée de bandeaux noirs, certaine désormais qu'elle est considérée comme ennemi de l'Etat, la presse écrite de N'Djamena est entrée en résistance, à sa manière.

Après avoir fait paraître plusieurs éditions mutilées, cinq journaux membres de l'Association des éditeurs de la presse privée au Tchad (AEPT), *N'Djamena Bi-hebdo*, *Notre Temps*, *Le Temps*, *Sarh Tribune* et *Le Messenger*, ont décidé de suspendre leur parution pour quinze jours, à compter du 6 décembre. De fait, seul le quotidien privé progouvernemental *Le Progrès* a continué d'être publié normalement. Une action en justice contre le décret instituant la censure a été tentée.

ZONE DE CONFLIT

Le Tchad avait pourtant échappé à un premier black-out de l'information en avril, lorsque des mouvements rebelles avaient attaqué N'Djamena par surprise. Lors de leur avancée, ceux-ci avaient d'ailleurs, eux aussi, considéré les journalistes comme des gêneurs. Eliakim Vanambyl, reporter de la radio privée *FM Liberté*, a été enlevé par une colonne rebelle, le 11 avril 2006 à Mongo, dans le centre du pays. Il était parvenu à s'échapper quelques heures plus tard grâce à la complicité d'un rebelle et à rejoindre la ville, où des religieux protestants l'ont caché jusqu'à ce qu'il puisse regagner la capitale.

Côte gouvernemental, l'armée avait elle aussi gardé la presse à l'œil. Plusieurs correspondants étrangers ont fait état de pressions et de menaces. Le 15 avril, René Dillah Yombirim, journaliste de la radio publique et correspondant du service en français de la *BBC*, a pour sa part été sévèrement

TCHAD

battu par des soldats alors qu'il interviewait des habitants de N'Djamena, avant d'être relâché quelques heures plus tard.

Enfin, le harcèlement régulier de Tchanguiz Vatankhah, rédacteur en chef de la station communautaire *Radio Brakoss* et président de l'Union des radios privées du Tchad (URPT), a connu un épilogue que Reporters sans frontières espère provisoire. Arrêté le 28 avril et sous le coup d'un ordre d'expulsion du territoire, ce réfugié iranien vivant au Tchad depuis plusieurs dizaines d'années n'a dû sa libération, le 19 mai, qu'à la pression internationale

et à la médiation du ministre chargé des droits de l'homme, Abderamane Djasnabaille. Régulièrement menacé pour son activisme local contre la corruption, déjà arrêté une première fois en septembre 2005, sous prétexte que sa radio avait "ravivé la rançœur entre les différentes communautés rurales en conflit", ce journaliste avait signé un communiqué de l'URPT demandant le report de l'élection présidentielle du 3 mai. Contraint de démissionner de l'ensemble de ses fonctions, il a toutefois pu rester au Tchad, avec sa famille. Ce qui, étant donné l'acharnement du ministre de la Sécurité publique à son encontre, est déjà une réussite.



ZIMBABWE

Superficie : 390 760 km².

Population : 13 010 000.

Langues : anglais, shona, ndebele.

Chef de l'Etat : Robert Mugabe.

Le pays dirigé depuis 1980 par l'octogénaire Robert Mugabe est l'un des plus féroces du continent pour les journalistes. Surveillances, menaces, incarcérations, censures, chantages, abus de pouvoir, dénis de justice, tout est bon pour contrôler l'information. A tel point que la justice zimbabwéenne, de plus en plus jalouse de ses prérogatives et lasse de n'être pas respectée, a commencé à désavouer le gouvernement et ses agences.

Le contrôle absolu de l'information, coûte que coûte, est manifestement une obsession du président zimbabwéen Robert Mugabe. Depuis 2002, après avoir fait adopter une des lois les plus kafkaïennes du continent pour réprimer la presse, fait fermer le quotidien le plus populaire du pays et ordonné le brouillage des radios d'opposition, le gouvernement zimbabwéen n'a jamais relâché la pression contre les dernières voix indépendantes du pays. Grâce au redoutable instrument qu'est la Commission des médias et de l'information (MIC), la répression s'est abattue en 2006 sur les hebdomadaires privés *Zimbabwe Independent*, *Financial Gazette* (*FinGaz*) et la radio privée *Voice of the People* (*VOP*). Les services de renseignements se sont chargés de toutes les autres formes d'injustice subies par les journalistes zimbabwéens.

INTERMINABLE BRAS DE FER

Conformément à ses statuts, la MIC, organe de régulation des médias étroitement contrôlé par le pouvoir, procède chaque année au réexamen des licences des journaux et des accréditations des journalistes. Quitte à se servir du chantage. Dès la deuxième semaine de janvier 2006, la MIC a ainsi menacé de suspendre l'autorisation de publication de la *FinGaz*, si le journal ne publiait pas un démenti de l'article paru la semaine précédente, relatant comment la Commission, après avoir accepté d'accorder une licence au propriétaire du quotidien disparu *Daily News*, avait finalement cédé aux pressions des services de renseignements pour revenir sur sa décision. De même, le 2 février, la MIC a finalement renouvelé les accréditations des journalistes du *Zimbabwe Independent*, seulement après avoir obligé le journal à publier le démenti d'un article paru l'année précédente.

Le souci premier de la MIC, présidée à vie par Tafataona Mahoso, un vieux compagnon de route

du chef de l'Etat, est manifestement autre chose que la publication de la vérité et la protection de journalistes. Son parti pris est notoire. Du reste, même la justice zimbabwéenne a reconnu que la Commission était incapable de trancher certaines affaires avec équité. Ainsi, le 8 février, la Haute Cour de Harare a annulé la décision de la MIC de refuser une licence de parution à la société éditrice du *Daily News* et de son supplément dominical, le *Daily News on Sunday*, interdit depuis 2003. Les avocats des journaux avaient saisi la justice, arguant que le président de la MIC avait refusé de se récuser en dépit d'un arrêt de la Cour suprême, en 2005, qui l'avait jugé, une première fois, de parti pris. Le juge de la Haute Cour de Harare a indiqué que la décision de la MIC avait effectivement été biaisée, notamment par l'influence des services de renseignements, et que la Commission devait par conséquent réexaminer la demande de licence des journaux. Forte de ses deux décisions de justice favorables, le 28 mars, la société éditrice des journaux a donc attaqué devant la Haute Cour le ministre de l'Information et de la Publicité, Tichaona Jokonya, afin de forcer le gouvernement à se prononcer sur l'autorisation de publication, à la place de la MIC, disqualifiée. Or, d'arguties juridiques en violations impunies de la loi, le gouvernement zimbabwéen a tout fait pour retarder le moment où il serait contraint de prendre une décision. Et, de fait, aucune décision n'a encore été prise.

La MIC a donc continué tranquillement à surveiller et punir les voix discordantes. "Demandes d'enquête" à l'encontre de tel ou tel journaliste, menaces de retrait de licence ou d'accréditation, dénonciations à la police, telles sont ses armes. Ainsi, dans la semaine du 3 octobre, la police a effectué une descente dans l'un des points de distribution du quotidien privé *The Zimbabwean* à Harare. Les agents de police ont emporté une

ZIMBABWE



copie de l'autorisation d'importation du journal, ainsi que des exemplaires de la semaine précédente. Le quotidien, l'un des derniers indépendants du pays, est publié au Royaume-Uni et imprimé en Afrique du Sud, contournant ainsi la législation draconienne sur la presse privée, dont la MIC est la chienne de garde sourcilleuse. La semaine précédente, le journal avait publié un article dans lequel des sources militaires avaient dénoncé des cas de corruption au sein de la police zimbabwéenne. Quelques jours plus tôt, le 1er octobre, Tafataona Mahoso, avait appelé le ministre de l'Information à enquêter sur le Syndicat des journalistes zimbabwéens (Zimbabwean Union of Journalists, ZUJ), estimant qu'il animait un "lobby anti-Zimbabwe". Il affirmait posséder des documents faisant état d'une demande de fonds formulée par le ZUJ auprès de l'ambassade des Pays-Bas et à l'UNESCO. Au même moment, Tafataona Mahoso a également déposé une demande d'enquête sur le secrétaire de la ZUJ dans la province de Mashonaland West, Nunurai Jena, accusé de travailler pour la radio publique *Voice of America (VOA)*, sans en avoir obtenu l'autorisation. Le 28 septembre, la Commission a enfin violemment critiqué l'antenne zimbabwéenne de l'organisation de défense de la liberté de la presse Media Institute of Southern Africa (MISA-Zimbabwe), qui soutient, selon elle, un "changement de régime".

RÉSISTANCE DE LA JUSTICE

Mais la justice zimbabwéenne résiste de plus en plus aux abus de pouvoir du gouvernement. Ainsi, le 25 septembre, le président du tribunal de Harare a décidé de refuser un troisième report

du procès de la radio privée *VOP* demandé par l'accusation. "Cela devient un cirque", a-t-il déclaré, avant de décider également d'abandonner les poursuites engagées contre les dix membres du directoire de la station. Arnold Tsunga, Millie Phiri, Isabella Matambanadzo, David Masunda, Nhlanhla Ngwenya, Lawrence Chibwe et John Masuku, sept d'entre eux avaient été arrêtés en janvier 2006 sous prétexte qu'ils "possédaient et utilisaient du matériel de transmission sans autorisation". Maria Nyanyiwa, Takunda Chigwanda et Nyasha Boshwa, employés de la radio, avaient été détenus pendant quatre jours en décembre 2005 après une perquisition par la police des bureaux de la radio.

Du coup, lorsque les voies purement légales ne sont pas suffisantes, le gouvernement zimbabwéen fait appel à l'armée, et notamment à la puissante Central Intelligence Organisation (CIO). Dans l'impossibilité de faire arrêter le personnel de *VOP*, basé à l'étranger, le gouvernement a ainsi ordonné, à partir de la deuxième quinzaine de juin, le brouillage des émissions de *Studio 7*, le programme de *VOA* destiné au Zimbabwe. Elles sont désormais parasitées par un "bruit de crécelle", identique à celui qui couvre depuis février 2005 les émissions en ondes courtes de la station privée *SW Radio Africa*, basée à Londres, et celles de *VOP*, basée à Amsterdam, depuis septembre 2005. Selon les informations de Reporters sans frontières, ce brouillage a été rendu possible par la présence, à Harare, d'experts chinois invités pour former leurs homologues zimbabwéens aux télécommunications et aux radiocommunications dans le cadre des accords de coopération économique et technique signés entre les deux pays.